

Fiches masses d'eau superficielle et souterraine

Cellule d'animation d'Argentan

Bureau : 1 rue des Rédemptoristes - 61 200 ARGENTAN

Adresse postale : Hôtel de ville - 61 200 ARGENTAN

Tel : 02.33.35.61.45 - Fax : 02.33.35.94.51 - Mail : sage.orne-amont@orange.fr

Institution interdépartementale du Bassin de l'Orne

23 Boulevard Bertrand – BP 20 520 - 14 035 CAEN Cedex

Tel : 02.31.57.15.76 - Fax : 02.31.57.15.75 - Mail : sage.orne@cg14.fr

Sommaire

HR 292	- 3 -
HR 293	- 14 -
HR 294	- 24 -
HR 295 – HL 71	- 34 -
HR 296	- 47 -
HR 297	- 58 -
HR 298	- 68 -
3308	- 77 -
3502	- 82 -

HR 292

H
R
2
9
2



HR 292

L'Orne de sa source au confluent de l'Ure inclus

Superficie : 377 km² ;

Linéaire principal : 137.97 km

DESCRIPTION DE LA MASSE D'EAU :

- Tête de bassin caractérisée par un milieu lent sensible à l'étiage.
- Un territoire majoritairement rural où on distingue 2 entités : une zone herbagère au Nord délimitée dans sa partie sud par la rive droite du Don, avec la forêt de Silly en Gouffern et la forêt du bourg St Léonard et une zone de culture au Sud correspondant à « la plaine céréalière » de Sées-Argentan.
- Une population essentiellement localisée sur Sées, Mortrée et Argentan où elle croît légèrement tandis qu'elle régresse dans les communes plus rurales.
- Un territoire traversé par un réseau routier ancien et 2 autoroutes récentes (A28 et A88), ainsi que par des voies ferrées.
- Une économie locale majoritairement agricole, avec une activité industrielle peu présente et essentiellement centrée aux alentours de Chailloué et de Sées (Argentan aussi mais dans sa partie correspondant à la masse d'eau HR 295). Une activité artisanale bien développée orientée surtout sur les activités alimentaires et de services et localisée à proximité des gros bourgs.

Enjeux fixés par la DCE sur l'atteinte du « Bon état » :

Biologique et physico chimique	2027	Chimique (micropolluants DCE)	2015	Global	2027
Justification du report de délai : technique et économique					

Facteurs limitant l'atteinte du « bon état » : un milieu lentique caractérisé par une morphologie dégradée ; un bilan en oxygène dissous médiocre influençant la qualité biologique du cours d'eau pour l'ensemble de la masse d'eau. Pollution diffuse et ponctuelle associée à des phénomènes de ruissellement et d'érosion, notamment sur la masse d'eau « petit cours d'eau » du ruisseau St Martin (HR292-I2057000).

Points particuliers : 5 masses d'eau « petits cours d'eau » dont 1 avec un objectif « bon état » DCE pour 2021 : le Ruisseau St Martin (HR292-I2057000-13,35 km²-8,35 km) ; 2 avec un objectif « bon état » DCE pour 2027 : le Ruisseau des Monts d'Amain (HR292-I2058000-13,21 km²-4,93km) et la Senelle (HR292-I2059000-30,53km²-11,82km) ; et 2 avec un objectif « bon état » DCE pour 2015 : L'Ure (HR292-I21-0400-115,2kkm²-45,83km) et le ruisseau du Varreau (HR292-I2055000-4,98km²-4,35km).

Réglementations spécifiques à la masse d'eau :

- *P.P.R.i. Haute vallée de l'Orne* : Cours principal de l'Orne sur l'ensemble de la masse d'eau ; partie aval du Don à partir de Marmouillé ; partie aval l'Ure à partir du Bourg St Léonard ;
- *Sites classés et inscrits* : Sites classés => Haras du Pin et ses alentours – Le Pin au Haras ; Vieux Manoir de la Tour des anglais et abords – Aunou le Faucon ; Lavoir, cours des Fontaines et maison de maître de l'ancien corps de dressage – Sées ; Vieux manoir, dépendances, douves – Gapnée ; Sites inscrits => Eglise et cimetière – Gapnée.
- *Zone vulnérable et Z.P.P.N.* : Zone vulnérable sur l'ensemble du territoire du S.A.G.E. ; Z.P.P.N. sur les communes de Sées et de Mortrée ;

- *Z.N.I.E.F.F. de type 1* : Les croix-00000137 ; Prairies humides en amont d'Argentan-01000003 ;
- *Z.N.I.E.F.F. de type 2* : Forêt de Petite et Grande Goufern-00930000 ; Prairies Humides autours d'Argentan-01000000 ;
- *Natura 2000* : Haute Vallée de l'Orne et affluents et Bocages et vergers du Sud Pays d'Auge ;
- *Arrêté de biotope* : Sans objet ;
- *Réservoirs biologiques* : l'Orne de Macé à Argentan ;
- *Espace Naturels Sensibles* : Le coteau du Mont Chauvel (bassin de l'Ure).

QUALITE DU COURS D'EAU :



Une qualité générale plutôt moyenne, caractérisée par un manque d'oxygène dissous en période d'étiage, favorisé par le caractère lentique du milieu.

Des concentrations importantes en nitrates avec des pics en automne et en hiver (corrélations avec la pluviométrie).



Une amélioration de la qualité de l'eau sur le paramètre phosphore.



1 station de suivi de l'Indice poisson au titre de la D.C.E. sur l'Ure (HR292-I21-0400).

ZONES HUMIDES :



Une surface potentielle de territoires humides, en interaction avec la masse d'eau souterraine du Bajo-bathonien, supérieure à 50% de la surface de la masse d'eau. Une réduction moins importante des zones humides en tête de bassin du Don.



Un pourcentage de zone humides très faible <7%, laissant supposer un assèchement important de celles-ci par le passé (drainage, assèchement,...) notamment sur la plaine agricole entre Sées et Argentan. Une structuration du parcellaire agricole sur cette plaine rendant difficile l'évaluation du potentiel de territoire humide et nécessitant pour cela un repérage de terrain.



Un partenariat ONF-Agence de l'eau a permis la réalisation d'un diagnostic écologique des zones humides de la forêt domaniale de Gouffern a été réalisé en mai 2009. Cette étude confirme la richesse patrimoniale de ce milieu et montre son action régulatrice sur l'hydrologie et l'amélioration de la qualité de la ressource en eau.

GESTION QUANTITATIVE :

Inondation :



Des inondations d'intensité moyenne à assez faible sur un temps court. Des phénomènes de remontée de nappes et de débordement de cours d'eau n'ayant pas entraîné de dommage important depuis plusieurs années, car touchant en majorité du parcellaire agricole.



Des inondations identifiées comme :

- ayant un impact jugé positif pour le maintien des frayères et la préservation des populations aquatiques ;
- ayant un impact jugé négatif lorsqu'elles touchent les biens et les personnes y compris les zones de cultures.



Des débordements fréquents de l'Ure et du Don qui ne contribuent que faiblement à l'augmentation des débits de l'Orne.



Des zones naturelles d'expansion de crue toujours présentes notamment sur le DON.



Un P.P.R.i. en cours d'élaboration (validation prévue en 2011) permettant de réglementer les zones de construction afin de réduire la vulnérabilité des personnes et des biens).



Des phénomènes fréquents qui tendent à s'aggraver du fait de l'occupation des sols (réduction des surfaces en herbe, drainage, réduction des linéaires de haies) ainsi que du fait de l'impact des collecteurs de drainage et des fossés de ruissellement, d'où une augmentation des phénomènes d'érosion et de ruissellement.



Un temps de propagation des ondes de crue de 2,5 à 3 jours qui tend à diminuer en raison de l'anthropisation du milieu.



Une hydromorphologie dégradée des cours d'eau aggravant les phénomènes de crue.

Etiage :



Des débits corrélés avec les épisodes pluvieux.



La proximité de la nappe du Bajo-bathonien pouvant ponctuellement soutenir les débits.



Une résistance aux sécheresses climatiques moyenne à bonne.



Une hydromorphologie dégradée, qui tend à aggraver les phénomènes d'étiage.



Une réduction des territoires humides susceptibles de participer au soutien des débits d'étiage.



Des tronçons plus sensibles comme la tête de bassin de l'Orne, de l'Ure et le ruisseau du Mont d'Amain (affluents du Don).

USAGES IDENTIFIES :

- Alimentation en eau potable (Prélèvement en eau souterraine) ;
- Assainissement des eaux usées domestiques et industrielles ;
- Pêche de loisir (associative et privée) : A.A.P.P.M.A. de la Gaule Mortrée-Sées et de la Gaule Argentanaise et étangs de pêche ;
- Agriculture ;
- Industrie et artisanat.

MAITRISE D'OUVRAGE CONNU SUR LE TERRITOIRE

Cf. annexe 1 du rapport « Diagnostic – Note de Synthèse »

ANALYSE DES PRESSIONS							
Pressions	Atouts/Contraintes	Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre = « but du SAGE »	Leviers d'action = « outils du SAGE »	Enjeux	
Domestique A.E.P.	<p>” Pas de prélèvement direct en eau superficielle pour l'eau potable.</p> <p>” Un volume distribué en constante diminution</p> <p>” Une qualité des eaux superficielles moyenne ayant un impact sur la qualité des eaux souterraines prélevées pour l'alimentation en eau potable (Pbs de nitrates et de pesticides).</p> <p>” Des prélèvements domestiques et agricoles en augmentation (eau souterraine)</p> <p>” Une nouvelle station de production d'eau potable pour traiter les nitrates et les pesticides</p> <p>” Des actions de lutte contre les pollutions par les nitrates et les pesticides misent en place depuis quelques années par le S.I.A.E.P. de Sézé en partenariat avec les agriculteurs => stabilisation des phénomènes de pollutions</p> <p>” Tous les schémas d'assainissement sont réalisés sur le territoire du S.A.G.E.</p> <p>” Le renouvellement de 3 stations en tête de sous-bassin ayant abouti à une amélioration de la qualité de leur rejet.</p> <p>” Réalisation d'une étude diagnostic réseau sur la commune d'Almenêches (travaux à mettre en œuvre)</p> <p>” Une part importante des travaux prévus au zonage d'assainissement des houillages a été réalisée.</p> <p>” Etude diagnostic sur l'état des installations d'assainissement autonome faites sur l'ensemble du territoire sauf sur la C.D.C. du Pays du Merlerault.</p> <p>” La station de Nonant le Pin est en fin de course entraînant une pollution avérée du milieu naturel. Un diagnostic réseau et un projet de nouvelle station est en cours.</p> <p>” Un parc de S.T.E.P. relativement récent (année 90), mais des dysfonctionnements qui peuvent engendrer des rejets non-conformes : problème de maintenance des certaines stations pour garantir leur bon fonctionnement ; problèmes récurrents d'eau claire parasite lors de phénomènes pluvieux (phénomènes de chasse ou de départ de boue dans le milieu naturel).</p> <p>” Un diagnostic sur la conformité des branchements des particuliers au réseau à faire, pour comprendre et limiter les problèmes d'eaux claires parasites.</p> <p>” Des collectivités pourvues de plan d'épandage pour la valorisation agronomique des boues tout au long de l'année</p> <p>” Des plans d'épandage à réaliser ponctuellement pour la valorisation agronomique des boues issues des curages de lagunes ou des phragmitaires</p>	<p>Ensemble de la masse d'eau</p> <p>POSSIBLE</p> <p>Sur la masse d'eau souterraine sous Jaconne.</p> <p>Sur la masse d'eau directement située à l'aval.</p> <p>SIAEP de Sézé</p> <p>Le Merlerault, Chailloué, Sézé,</p> <p>Almenêches</p> <p>Ensemble de la masse d'eau</p> <p>Ensemble des communes de la masse d'eau (sauf Almenêches)</p>	<p>Favoriser la mise en place d'actions de protection de la ressource</p> <p>Périmètre de protection de captage BAC prioritaires (Grenelle, SDAGE)</p> <p>Sur la masse d'eau directement située à l'aval.</p>	<p>Qualité de l'AEP eaux souterraine</p> <p>Qualité de protection de captage BAC prioritaires (Grenelle, SDAGE)</p>	<p>Leviers d'action = « outils du SAGE »</p> <p>Favoriser la réalisation des diagnostics réseau pour lutter contre les eaux claires parasites</p> <p>Information, communication (collectivités, professionnels, particuliers) en s'appuyant sur les SPANC</p>	<p>Qualité du milieu aquatique</p> <p>Acquisition de connaissances sur le pluvial</p> <p>Gérer les eaux pluviales</p>	
Assainissement							<p>S'assurer de la bonne gestion et de la pérennité de la filière de valorisation des boues</p>

ANALYSE DES PRESSIONS

Pressions	Atouts/Contraintes	Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre = Leviers d'action = Outils du SAGE »	Enjeux
Autres	<p> Une valorisation agronomique des boues de certaines S.T.E.P sur le territoire du S.A.G.E. et alentours susceptible de contribuer aux phénomènes de pollution pas les nitrates et le phosphore en cas de mauvaise gestion.</p> <p> Une utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des jardins privés pas toujours raisonnées et susceptibles de favoriser la pollution de la ressource.</p>			Limiter les pollutions phytosanitaires par les particuliers	Information, sensibilisation du particulier sur les risques des produits phytosanitaires (via les distributeurs)
Urbaine	Démographie	<p> Une population en faible croissance (pôles urbains) voire négative sur le canton du Merlerault (pôle rural).</p> <p> Une population concentrée autour des grands axes de communication.</p>	Sans objet		
Document d'urbanisme et P.L.U. (ou des P.O.S.) pour les communes les plus importantes (en révision, en cours d'élaboration ou approuvés).	Ensemble du territoire du S.A.G.E.	POSSIBLE en fonction des projets d'aménagement	Réduire les phénomènes de ruissellement	<p>Acquisition connaissances sur les phénomènes de ruissellement.</p> <p>Réglementaire : application zone d'assainissement pluviaux</p> <p>Promotion de la rétention des eaux superficielles à la parcelle.</p>	Gestion quantitative
Document d'urbanisme et P.L.U. (ou des P.O.S.) pour les communes les plus importantes (en révision, en cours d'élaboration ou approuvés).	Une majorité du territoire non couvert par un document d'urbanisme et donc régit par le Règlement National d'Urbanisme (R.N.U.) => Pas de politique d'aménagement local.			Favoriser la mise en place de documents d'urbanisme cohérents avec les objectifs et les enjeux du SAGE (éviter le morcellement urbain ; Prendre en compte les risques majeurs (inondations, coulée de boue) PPRI, PAPI)	
Un manque de connaissance sur l'impact de l'imperméabilisation des sols sur les phénomènes de ruissellements, les crues et la pollution diffuse de la ressource en eau.	Un territoire rural qui opte le plus souvent pour des cartes communales moins cotées mais non dotées d'un règlement.			Mettre en adéquation les projets d'aménagement et de développement avec la capacité de la ressource en eau	Natura 2000 (dans les actions complémentaires) peut favoriser la mise en place de documents d'urbanisme
Infrastructures de communication	<p> Un réseau routier récent (A28/A88) qui prend en compte les problématiques de ruissellement et de traitement des eaux ainsi que le fonctionnement dynamique des cours d'eau.</p> <p> Un réseau routier ancien pour sa majorité qui n'est pas équipé de bassins de rétention des eaux de ruissellement, entraînant une évacuation par les fossés, ce qui contribue aux phénomènes de ruissellement, d'érosion et de pollution diffuse du milieu aquatique.</p> <p> Un réseau ferré, dont les modalités d'entretien contribuent au risque de pollution de la ressource par les</p>	Ensemble de la masse d'eau	POSSIBLE	Limiter les pollutions phytosanitaires par les collectivités, la RFF,...	Qualité du milieu aquatique / Qualité de l'AEP/ Qualité des eaux souterraine
				Limiter l'impact du ruissellement sur le milieu	Favoriser charte prise en compte du ruissellement dans l'entretien du réseau

ANALYSE DES PRESSIONS

Pressions	Atouts/Contraintes	Analyse des Pressions			Leviers d'action = « outils du SAGE »	Enjeux
		Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre = « but du SAGE »		
	<p>produits phytosanitaires</p>  Des pratiques d'entretien des routes et des espaces communaux encore trop orienté sur l'utilisation des produits phytosanitaires.					<i>Etude d'incidence (outil réglementaire Natura 2000)</i> <i>Mesures compensatoires</i> <i>Aménagements spécifiques</i>
	 Des agences routières chargées de l'entretien du réseau routier et engagées dans la Charte Bas Normande d'entretien phytosanitaire  Quelques communes lancées dans la démarche de la Charte Bas Normande d'entretien phytosanitaire  Des infrastructures constituant des obstacles pour la faune locale (rupture des corridors écologiques)	Sées, Argentan et Putanges-Pont Ecrepin		Limiter les impacts du réseau routier sur la continuité écologique		
Industrielle	Prélèvements soumis à redevance	 Une carrière qui prélève sur le ruisseau de Chailloué affluent du Don (15m³/h)  Une carrière dont les prélèvements se font au niveau de la fosse d'extraction.	Carrière de Chailloué Carrière de Vignats		Mettre en adéquation les prélèvements avec la capacité de la ressource en eau (si reprise ou nouveau prélèvement)	Gestion quantitative
	Rejets soumis à redevance	 Des rejets d'assainissement qui se font majoritairement dans le réseau d'assainissement d'eaux usées domestiques.  Deux carrières qui rejettent ses eaux d'exhaure et ses eaux pluviales après décantation respectivement dans 2 ruisseaux affluents du Don et dans un fossé relié à un affluent de l'Orne.  Une carrière qui rejette des eaux d'exhaure et ses eaux pluviales dans un fossé rejoignant	Commune de Sées	Carrière de Chailloué et carrières de Vignats	Limiter l'impact du ruissellement et maintenir la qualité des eaux de surfaces <i>Fixer des planchers mini dans les normes de rejets au cas où la réglementation irait vers des seuils plus haut</i>	Gestion quantitative
Artisanale	Prélèvements	 Prélèvement sur le réseau d'alimentation en eau potable sauf exception ci-dessous  Un prélèvement en eau superficielle sur la masse d'eau, mais plus de prélèvement depuis 2005.  Très peu d'information sur les volumes prélevés propres à ces activités.	Ensemble de la masse d'eau	Golf de Nonant le Pin (activité abandonnée)	Identifier la pression de l'artisanat sur l'AEP	Gestion quantitative
	Rejets	 Rejets majoritairement dans le réseau d'assainissement collectif.  Peu de convention de déversement avec la collectivité gestionnaire de l'assainissement collectif.  Un manque de connaissance de la qualité des rejets et des volumes rejetés dans le réseau.	Ensemble de la masse d'eau		Maîtriser la qualité des rejets de l'artisanat dans le réseau d'assainissement collectif <i>Améliorer la connaissance sur les rejets Sensibilisation par la communication.</i>	Gestion quantitative
Agricole	Prélèvements (majoritairement sur les eaux souterraines)	 Des prélèvements essentiellement destinés à l'abreuvement du bétail.  Un impact sur la ressource très difficile à estimer	Ensemble du territoire du S.A.G.E.	POSSIBLE	Identifier l'impact des prélèvements sur la ressource <i>Etablissement de convention de rejets avec les collectivités</i>	Gestion quantitative

ANALYSE DES PRESSIONS

Pressions	Atouts/Contraintes	Analyse des Pressions			Leviers d'action = « outils du SAGE »	Enjeux
		Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre = « but du SAGE »		
Rejets	<p>faute d'informations précises.</p> <p>Des bâtiments pour la plupart aux normes, d'où une meilleure gestion des effluents d'élevage et un stockage réglementé des produits chimiques.</p> <p>Des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement.</p> <p>Une activité majoritairement responsable des pollutions diffuses par les fertilisants et les pesticides.</p> <p>Des pollutions ponctuelles essentiellement liées aux élevages.</p> <p>Une activité privilégiée pour la valorisation agronomique des boues d'épuration</p>	Ensemble du territoire du S.A.G.E.	Possible	<p>Réduire les pollutions ponctuelles et diffuses.</p> <p>Réduire les transferts par ruisseaulement.</p>	PAC, BCfAE, MAE, MAEl, CG61 (Haies), Trame verte et bleue	Qualité de l'AEP / Qualité des eaux souterraines
Occupation du sol	<p>Une zone forestière hébergeant des zones humides de qualité</p> <p>Une surface en herbe qui reste importante malgré un recul depuis 1979 et le maintien d'un maillage bocager.</p> <p>Des territoires remembrés d'où une diminution du linéaire de haies, une rectification et un recalibrage des cours d'eau favorisant les dysfonctionnements des cours d'eau, tant en période de crue qu'en période d'étiage et contribuant fortement à la banalisation des habitats pour les milieux aquatiques.</p> <p>Des pratiques culturales intensives favorisant les phénomènes de pollution par les nitrates (même si les rejets urbains contribuent à ce phénomène de pollution) et les pesticides avec des pics de concentration en nitrate en automne et en hiver.</p> <p>Des parcelles majoritairement drainées pour répondre à des besoins de productivité au détriment des zones humides, de la qualité de l'eau.</p> <p>Une réduction du linéaire de haies, particulièrement sur la plaine culturelle Sées-Argentan.</p> <p>Une part importante des surfaces fourragères consacrées à la culture du maïs.</p> <p>Des mesures agri-environnementales spécifiques à l'eau qui peinent à se mettre en place.</p>	Bassin de l'Ure La Petite et La Grande Gouffern Bassin de l'Ure et tête de bassin du Don. Ensemble de la masse d'eau	AVERE	<p>Réduire les pollutions diffuses.</p> <p>Réduire les phénomènes de transfert par érosion et/ou ruisseaulement.</p>	Mise en cohérence des différents documents réglementaires (ex : PPRI et planification de haies ; drainage/ruisseaulement ...) Amélioration des connaissances	Qualité du milieu aquatique / Qualité de l'AEP / Qualité des eaux souterraines / Gestion quantitative
Typologie des exploitations et pratiques agricoles	<p>Peu d'exploitations spécialisées. Les exploitations de types polyculture élevage dominent avec un élevage plus présent en tête de bassin.</p> <p>Des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement.</p> <p>Un recul de l'élevage bovin dans les cantons d'Exmes et du Merlerault.</p> <p>Une évolution vers moins d'exploitation sur des surfaces plus grandes (>70 ha).</p>		Possible	<p>Maintenir l'économie agricole</p> <p>Mettre en adéquation les activités agricoles avec les enjeux qualité de la ressource en eau</p>	MAE, MAEl Améliorer la gestion des effluents (animaux et domestiques (boues))	Maintien des usages / Qualité du milieu aquatique
						Maintien des zones humides

ANALYSE DES PRESSIONS							
Pressions	Atouts/Contraintes	Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre = « but du SAGE »	Leviers d'action = « outils du SAGE »	Enjeux	
Hydraulique		<p>Une part importante des surfaces consacrées aux cultures sur la plaine Sées-Argentan d'où une surface en herbe faible et un maillage bocager dégradé voire absent.</p> <p>Une gestion des effluents encore trop souvent responsable des concentrations en nitrates dans les eaux de surface et les eaux souterraines.</p>		Plaine entre Sées et Argentan		Restauration du maillage bocager	
Autres	Ouvrages	<p>Présence d'une pisciculture</p> <p>Une révision des classements des cours d'eau prenant en compte la continuité écologique pour 2011.</p> <p>Une absence d'usage identifié sur les ouvrages existants.</p> <p>Un manque de connaissance sur la localisation et l'état de ces ouvrages et donc leur impact sur le milieu.</p> <p>Des obstacles à la continuité écologique (dire d'expert).</p>		<p>Ensemble de la masse d'eau</p> <p>La Genevraie (Don)</p>		POSSIBLE mais fonction des ouvrages	
Travaux hydrauliques		<p>Une hydromorphologie dégradée (rectification, recallage) favorisant les dysfonctionnements du cours d'eau</p> <p>Un habitat dégradé en raison de la mauvaise qualité hydromorphologique du cours d'eau (Impact de l'activité agricole et de l'urbanisation)</p> <p>Un contexte piscicole jugé perturbé en 1998 et une mauvaise continuité écologique globale associée à des problèmes de qualité des habitats et de préservation ou de restauration de frayère.</p>		Territoire du SAGE		<p>Restaurer l'hydromorphologie.</p> <p>Mise en œuvre des travaux programmés</p>	
Plans d'eau		<p>Une vulnérabilité globale moyenne au cumul des plans d'eau pour l'Orne et le Don.</p> <p>Une forte vulnérabilité au cumul des plans d'eau pour l'Ure.</p> <p>Un impact important des plans d'eau inférieurs à 1000 m² et de certains plans d'eau compris entre 1000 et 5000m² sur l'Ure et le ruisseau St Martin (affluent du Don).</p> <p>Un manque de connaissance sur le type d'implantation et les lieux de rejets des différents plans d'eau.</p>		POSSIBLE		<p>Réduire l'impact des plans d'eau</p> <p>Limitier la création de plans d'eau sur les bassins ayant une vulnérabilité au cumul des plans d'eau.</p> <p>Améliorer la gestion générale des plans d'eau (débit, environnement, entretien),</p>	
<p>Qualité du milieu aquatique / quantitatif e</p> <p>Qualité du milieu aquatique / Gestion</p> <p>Qualité du milieu aquatique / quantitatif e</p> <p>Qualité du milieu aquatique / Gestion</p>							

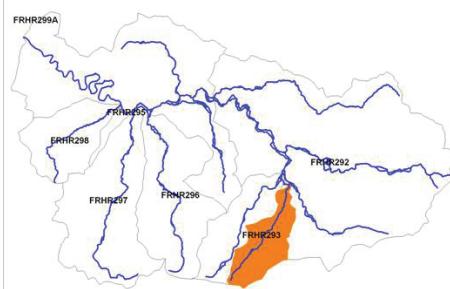
ANALYSE DES PRESSIONS					
Pressions	Atouts/Contraintes	Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre = « but du SAGE »	Leviers d'action = « outils du SAGE » = Enjeux
Espèces invasives	<ul style="list-style-type: none"> ;- Des secteurs encore préservés notamment au regard des populations d'écrevisse à pattes blanches et de loutre ;- Des réservoirs biologiques identifiés à préserver ;- Une lutte organisée contre le ragondin et le rat musqué (F.D.G.D.O.N.). ;- Une mobilisation des pouvoirs publics et des gestionnaires d'espaces. (Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels de Basse-Normandie). ;- Présence de Balsamine de l'Himalaya et de Renouée du Japon ;- Des populations d'écrevisses du Pacifique qui menacent les populations locales d'écrevisse à pattes blanches et qui tendent à agrandir leur territoire. ;- Présence de Ragondin et de rats musqués ;- Des berges fragilisées par les galeries ou terriers creusés par ces espèces. ;- Des espèces invasives souvent introduites dans le milieu par l'homme, faute de connaissance ou de précaution suffisante. 	<p>Certains affluents du Don et certains secteurs de l'Ure. Orne de Macé à Argentan Ensemble de la masse d'eau</p> <p>Respectivement commune de Mortrée du Merlerault Ensemble du territoire du S.A.G.E.</p> <p>Ensemble du territoire du S.A.G.E. Ensemble du territoire du S.A.G.E. Ensemble du territoire du S.A.G.E.</p>	<p>AVERE</p>	<p>Préserver et protéger les populations autochtones</p> <p>Plan de suivi des populations Mettre en place des plans de gestion</p> <p>Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels de BN – Réseau de suivi des populations (flore invasive) Sensibiliser et informer les populations</p> <p>FDGDN et collectivités (ragondins, rats musqués ; ONEMA (écrevisse))</p> <p>Circonscrir le développement des populations</p> <p>Réduire les populations</p> <p>Lutter contre l'introduction de nouvelles espèces sur le territoire du S.A.G.E.</p>	<p>Etude d'incidence</p> <p>Plan de suivi des populations Mettre en place des plans de gestion</p> <p>Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels de BN – Réseau de suivi des populations (flore invasive) Sensibiliser et informer les populations</p> <p>FDGDN et collectivités (ragondins, rats musqués ; ONEMA (écrevisse))</p> <p>Information, communication</p>

ANALYSE DES USAGES

Usages	Atouts/Contraintes	Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre = « but du SAGE »	Leviors d'action = « outils du SAGE »	Enjeux	
Loisirs	Pêche	<p> Un linéaire important en gestion par 2 A.A.P.P.M.A : Gaule Mortise-Sées et Caule Argentanaisse.</p> <p> Un contexte piscicole jugé dégradé en 1998, confirmé en partie par un indice poisson sur l'Ure de qualité moyenne</p> <p> Un habitat dégradé en raison de la mauvaise qualité hydromorphologique du cours d'eau (Impact de l'activité agricole).</p> <p> Un P.D.P.G. qui n'est plus le reflet de la réalité de terrain.</p> <p> Une dégradation de l'activité pêche favorisant l'introduction de poissons d'élevage pour satifire l'usage.</p>	Bassin de l'Ure Ensemble de la masse d'eau Ensemble de la masse d'eau	FAIBLE	Maintenir l'usage Améliorer la qualité des cours d'eau	Améliorer la qualité des habitats piscicoles.	Qualité aquatique / Maintien des usages
	Kayak	<p> Usage en aval de la masse d'eau sur l'Orne au niveau de Port d'Aunou.</p> <p> Un usage contraint par les débits qui doivent être suffisants et l'absence d'entretien de la ripisylve.</p>	Entre Port d'Aunou et Argentan	Maintenir l'usage kayak	Mise en place ou actualiser les plans de gestion piscicole	Maintien des usages	
	Autres	Pas d'autres usages connus			Maintenir l'usage kayak	Maintien des usages	
Touristique				Maintenir l'activité économique	Communication sur la réglementation associée à l'entretien des cours d'eau	Maintien des usages	

HR 293

H
R
2
9
3



HR 293

La Sennevière de sa source au confluent de l'Orne exclu
Superficie : 40 km² ;
Linéaire principal : 14,40 km

DESCRIPTION DE LA MASSE D'EAU :

- Affluent rive gauche de l'Orne caractérisé par une forte pente en tête de bassin (Contrefort du Massif Armorican) sensible à l'étiage et une zone de plaine à l'aval (Bassin Parisien) ;
- Un territoire majoritairement rural avec une zone forestière en amont (Forêt d'Ecouves), suivi d'une zone de prairie dominante sur les reliefs pour arriver à une zone de culture à l'aval dans la plaine ;
- Des aménagements fonciers ruraux (ex remembrement) importants entre les années 50 et 80 sur la totalité de rive gauche et sur la partie aval de la rive droite. Un aménagement foncier rural partiel à l'aval dans le cadre de l'aménagement de l'A88 ;
- Une population essentiellement localisée sur Mortrée, seule commune de plus de 500 habitants sur le bassin et qui tend à légèrement augmenter à l'échelle du canton entre 1999 et 2006 ;
- Un territoire traversé par un réseau routier ancien ;
- Une économie locale majoritairement agricole, avec une activité artisanale essentiellement localisée sur Mortrée.

Enjeux fixé par la D.C.E. sur l'atteinte du « Bon état » :

Biologique et physicochimique	2015	Chimique (micropolluants DCE)	2021	Global	2021
Justification du report de délai : technique et économique					

Facteurs limitant l'atteinte du « bon état » : une morphologie dégradée ; un mauvais état physico-chimique lié aux concentrations en nitrates et aux débits d'étiage qui ne permettent pas la dilution des apports notamment d'ammoniaque.

Une qualité par ailleurs pénalisée par les épisodes pluvieux entraînant des phénomènes de ruissellement important.

Réglementations spécifiques à la masse d'eau :

- *P.P.R.i. Haute vallée de l'Orne* : Cours principal de la Sennevière à partir de St Hilaire la Gérard ;
- *Sites classés et inscrits* : Sans objet sur cette masse d'eau ;
- *Zone vulnérable et Z.P.P.N.* : Zone vulnérable sur l'ensemble du territoire du S.A.G.E. ; Z.P.P.N. sur la commune de Mortrée ;
- *Z.N.I.E.F.F. de type 1* : Massif forestier d'Ecouves et ses marges – 00030000 ;
- *Z.N.I.E.F.F. de type 2* : Sans objet sur cette masse d'eau ;
- *Natura 2000* : Haute Vallée de l'Orne et ses affluents ;
- *Arrêté de biotope* : Sans objet sur cette masse d'eau ;
- *Réservoirs biologiques* : Haut bassin de la Sennevière (affluents inclus) ;
- *Espace Naturels Sensibles* : Sans objet.

QUALITE DU COURS D'EAU :



Une qualité générale plutôt moyenne, liée principalement aux matières organiques. Une sensibilité à l'étiage qui ne permet pas la dilution des apports en particuliers d'ammoniaque.

Des concentrations importantes en nitrates et une qualité pénalisée par les phénomènes de ruissellement important lors d'épisodes pluvieux, favorisés par l'occupation des sols (augmentation des surfaces en cultures) et le drainage.



Une qualité biologique (I.B.G.N. et I.B.D.) plutôt bonne au regard des premières mesures à confirmer dans le temps.

ZONES HUMIDES :



Une surface potentielle de territoires humides (corridors) de 37% environ liée en partie au substrat géologique de la tête de bassin peu perméable.



Un pourcentage de zone humide faible (< 3,5% de la surface de la masse d'eau), lié en partie (pour la partie aval du bassin) au drainage des parcelles agricoles



Une surface en zone humide plus importante à l'amont qu'à l'aval liée à la présence importante de culture à l'aval souvent sur des parcelles drainées.

GESTION QUANTITATIVE :

Inondation :



Dernière crue historique : novembre 2000.



Des inondations d'intensité plutôt forte sur un temps court, principalement liées au ruissellement et à une mauvaise qualité hydromorphologique du cours d'eau.



Un temps de propagation des ondes de crue très rapide favorisé par la mauvaise qualité hydromorphologique du cours d'eau.



Une forte rupture de pente générant des inondations plus marquées à l'aval du bassin entraînant la vulnérabilité de certains hameaux.



Des zones naturelles d'expansion de crue possibles mais peu fonctionnelles du fait de la restructuration du cours d'eau (rehaussement de berge, déviation, endiguement,...).



Des inondations identifiées comme :

- ayant un impact jugé positif pour le maintien des frayères et la préservation des populations aquatiques ;
- ayant un impact jugé négatif lorsqu'elles touchent les biens et les personnes y compris les zones de cultures.



Vulnérabilité importante de quelques hameaux.



Un P.P.R.I. en cours d'élaboration (validation prévue en 2011) permettant de réglementer les zones de construction afin de réduire la vulnérabilité des personnes et des biens).



Des phénomènes fréquents qui tendent à s'aggraver du fait de l'occupation des sols (réduction des surfaces en herbe, drainage, réduction des linéaires de haies), ainsi que du fait de l'impact des collecteurs de drainage et des fossés de ruissellement, d'où une augmentation des phénomènes d'érosion et de ruissellement.

Etiage :

-  Des débits corrélés avec les épisodes pluvieux.
-  Une résistance plutôt faible à l'étiage.
-  Une hydromorphologie dégradée, qui tend à aggraver les phénomènes d'étiage.
-  Une réduction des territoires humides susceptibles de participer au soutien des débits d'étiage dans la partie aval du bassin.

USAGES IDENTIFIES :

- Alimentation en eau potable : sans objet sur cette masse d'eau ;
- Assainissement des eaux usées domestiques ;
- Pêche de loisir (associative et privée) : A.A.P.P.M.A. de la Gaule Mortrée-Sées ;
- Agriculture et étangs de pêche ;
- Artisanat.

MAITRISE D'OUVRAGE CONNUE SUR LE TERRITOIRE

Cf. annexe 1 du rapport « Diagnostic – Note de Synthèse »

ANALYSE DES PRESSIONS

Pressions	Atouts/Contraintes	Analyse des Pressions				Leviers d'action = « outils du SAGE »	Enjeux
		Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre = « but du SAGE »			
Domestique	A.E.P.	<p>“(+) Pas de prélèvement direct en eau superficielle pour l'eau potable.</p> <p>(+) Un volume distribué en constante diminution</p> <p>(i) Pas de production d'eau potable par les collectivités sur le territoire.</p> <p>(i) Des prélèvements privés à usages domestiques ou agricoles en augmentation</p>	<p>Ensemble de la masse d'eau</p> <p>Territoire du S.A.G.E.</p> <p>Ensemble de la masse d'eau</p> <p>Territoire du S.A.G.E.</p>	<p>Possible</p> <p>Sur la masse d'eau directement située à l'aval du bassin (HR 292)</p>	Gérer les eaux pluviales	<i>Acquisition de connaissances sur le pluvial</i>	Qualité de l'AEP / Qualité des eaux souterraines
Assainissement		<p>“(+) Tous les schémas d'assainissement sont réalisés sur le territoire du S.A.G.E.</p> <p>(i) Un assainissement majoritairement individuel.</p> <p>(+) Une zone d'assainissement collectif à l'aval du bassin mais un rejet de S.T.E.P. dans la Thouane (bassin limitrophe).</p> <p>(+) Réalisation d'une étude diagnostic réseau en cours sur la partie en assainissement collectif.</p>	<p>Ensemble de la masse d'eau</p> <p>Secteur de Mortrée – S.T.E.P.</p> <p>d'eau claire parasite, en projet de renouvellement</p>	<p>Lutter contre les pollutions liées à l'assainissement (rejets, eaux claires parasites,...)</p>	<i>Favoriser la mise en œuvre des travaux programmés</i>	Qualité du milieu aquatique	
Autres		<p>(i) Des collectivités pourvues de plan d'épandage pour la valorisation agronomique des boues tout au long de l'année</p> <p>(i) Des plans d'épandage à réaliser ponctuellement pour la valorisation agronomique des boues issues des curages de lagunes ou des phragmitaires</p> <p>(i) Une valorisation agronomique des boues de certaines STEP sur le territoire du SAGE et alentours susceptible de contribuer aux phénomènes de pollution par les nitrates et le phosphore en cas de mauvaise gestion.</p>	<p>Territoire du S.A.G.E.</p>	<p>S'assurer de la bonne gestion et de la pérennité de la filière de valorisation</p>	<i>Information, communication (collectivités, profession agricole, particuliers) en s'appuyant sur les SPANC</i>	Qualité du milieu aquatique / Qualité des eaux souterraines	
Urbaine	Démographie	<p>(-) Une utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des jardins privés pas toujours raisonnées et susceptibles de favoriser la pollution de la ressource.</p> <p>(i) Une population qui croît de 7% sur le canton de Mortrée et de 5,9% sur le canton de Sées entre 1999 et 2006</p> <p>(i) Une population concentrée autour des grands axes de communication et de gros bourgs.</p>	<p>Commune de Mortrée, Sées (hors bassin) et leurs alentours</p>	<p>Limiter les pollutions par les particuliers</p>	<i>Information, sensibilisation du particulier sur les risques des produits phytosanitaires (via les distributeurs)</i>	Qualité du milieu aquatique / Qualité des eaux souterraines	
Document d'urbanisme et projet d'aménagement		<p>(-) Pas de document d'urbanisme excepté sur Mortrée.</p> <p>(-) Une politique d'aménagement à l'échelle du bassin non planifiée et donc régie par le Règlement National d'Urbanisme (R.N.U.) ⇔ Pas de politique d'aménagement local</p> <p>(-) Un manque de connaissance sur l'impact de l'imperméabilisation des sols sur les phénomènes de ruissellements, les crues et la pollution diffuse de la ressource en eau.</p>	<p>POSSIBLE en fonction des projets d'aménagement</p>	<p>Réduire les phénomènes de ruissellement</p>	<i>Acquisition de connaissances sur les phénomènes de ruissellement urbain</i>	Gestion quantitative	

ANALYSE DES PRESSIONS

Pressions	Atouts/Contraintes	Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre = « but du SAGE »	Leviers d'action = « outils du SAGE »	Enjeux
	<p> Un territoire rural, pour qui les documents d'urbanisme restent une démarche coûteuse et difficile à appréhender.</p>			Mettre en adéquation les projets d'aménagement et de développement avec la capacité de la ressource (inondations, coulée de boues)	Favoriser la mise en place de documents cohérents avec les objectifs et les enjeux du SAGE (éviter le morcellement urbain ; prendre en compte les risques majeurs (inondations, coulée de boues) PPR, PAPI)	
Infrastructures de communication	<p> Un réseau routier récent (A88) qui prend en compte les problématiques de ruissellement et de traitement des eaux ainsi que le fonctionnement dynamique des cours d'eau.</p> <p> Un réseau routier ancien pour sa majorité qui n'est pas équipé de bassins de rétention des eaux, ce qui contribue aux phénomènes de ruissellement, d'érosion et de pollution diffuse du milieu aquatique.</p> <p> Des pratiques d'entretien des routes et des espaces communaux encore trop orienté sur l'utilisation des produits phytosanitaires.</p> <p> Des agences routières chargées de l'entretien du réseau routier et engagées dans la Charte Bas Normande d'entretien phytosanitaire</p> <p> Quelques communes lancées dans la démarche de la Charte Bas Normande d'entretien phytosanitaire</p> <p> Des infrastructures constituant des obstacles pour la faune locale (rupture des corridors écologiques)</p>		<p>POSSIBLE</p> <p>Ensemble de la masse d'eau Territoire du S.A.G.E.</p>	Limiter les pollutions par les collectivités, la RFF...	Maintien et promotion des actions de réduction des volumes et du nombre de produits utilisés	Natura 2000 (dans les actions complémentaires) peut favoriser la mise en place de documents d'urbanisme
Industrielle	<p>Prélèvements soumis à redevance</p> <p>Rejets soumis à redevance</p>	Sans objet sur cette masse d'eau	<p> Mortière (SIREC - Déchets)</p> <p> 1 établissement est soumis à redevance pollution sur cette masse d'eau</p>		<p>Identifier la pression AEP de l'activité artisanale</p>	Maintien des continuités
Artisanale	<p>Prélèvements</p> <p>Rejets</p>		<p> Prélèvement sur le réseau d'alimentation en eau potable.</p> <p> Très peu d'information sur les volumes prélevés propres à ces activités.</p> <p> Rejets majoritairement dans le réseau d'assainissement collectif.</p>	Ensemble de la masse d'eau Territoire du S.A.G.E.	<p>Acquisition de données sur les volumes prélevés sur le réseau AEP</p>	Gestion quantitative (eau souterraine)
					Etablissement de convention avec les collectivités	Qualité du milieu aquatique

ANALYSE DES PRESSIONS

Pressions	Atouts/Contraintes	Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre = « but du SAGE »	Leviers d'action = « outils du SAGE »	Enjeux
	<p></p> <p>Une activité artisanale essentiellement localisée sur le secteur de Mortrée en raison du caractère très rural du bassin.</p> <p></p> <p>Un manque de connaissance sur la qualité des rejets et les volumes rejetés dans le réseau</p> <p></p> <p>Peu de convention avec la collectivité gestionnaire de l'assainissement collectif.</p>	Ensemble de la masse d'eau Territoire du S.A.G.E.	FAIBLE	Identifier l'impact des prélevements sur la ressource eau souterraine et sur l'abreuvement bétail au cours d'eau en vue de limiter le piétinement des berges	Acquisition de connaissances sur les volumes prélevés en eau souterraine et sur l'abreuvement bétail au cours d'eau en vue de limiter le piétinement des berges	Gestion quantitative/ Qualité du milieu aquatique
Agricole	<p></p> <p>Prélèvements</p> <ul style="list-style-type: none"> Des prélevements essentiellement destinés à l'abreuvement du bétail. Un impact sur la ressource très difficile à estimer fautes d'informations précises. <p></p> <p>Rejets</p> <ul style="list-style-type: none"> Des bâtiments pour la plupart aux normes, d'où une meilleure gestion des effluents d'élevage et un stockage réglementé des produits chimiques. Des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement. Une activité majoritairement responsable des pollutions diffuses par les fertilisants et les pesticides. Des pollutions ponctuelles essentiellement liées aux élevages. <p></p> <p>Occupation du sol</p> <ul style="list-style-type: none"> Une activité privilégiée pour la valorisation agronomique des boues d'épuration 	Ensemble de la masse d'eau Territoire du S.A.G.E.	POSSIBLE	<p>Réduire les pollutions ponctuelles et diffuses.</p> <p>Réduire les transferts par ruissellement.</p>	PAC, BACAE, MAE, MAEt vers une limitation voire une réduction du chargement à l'ha, CG61 (Haies), trame verte et bleue	Qualité de l'AEP / Qualité des eaux souterraines
	<p></p> <p>Une zone forestière en amont du bassin</p> <p></p> <p>Une surface en herbe qui reste importante malgré une tendance au retournement des prairies au profit des cultures et des prairies temporaires.</p> <p></p> <p>Des territoires remaniés d'où une diminution du linéaire de haies, une rectification et un recalibrage des cours d'eau favorisant les dysfonctionnements des cours d'eau, tant en période de crue qu'en période d'étiage et contribuant fortement à la banalisation des habitats pour les milieux aquatiques.</p> <p></p> <p>Des pratiques culturales intensives favorisant les phénomènes de pollution par les nitrates (même si les rejets urbains contribuent à ce phénomène de pollution) et les pesticides avec des pics de concentration en nitrate en automne et en hiver.</p> <p></p> <p>Des parcelles souvent drainées pour répondre à des besoins de productivité au détriment des zones humides.</p> <p></p> <p>Une réduction du linéaire de haies (y compris la ripisylve).</p> <p></p> <p>Une part importante des surfaces fourragères consacrées à la culture du maïs.</p> <p></p> <p>Des mesures agri-environnementales spécifiques à l'eau qui peinent à se mettre en place.</p>	Partie amont et moyenne de la masse d'eau	AVERE	<p>Favoriser une gestion forestière permettant de réduire le ruissellement et son impact sur la qualité de l'eau (charte forestière ONF/PNR Normandie Maine 2010-2012)</p> <p>Mise en cohérence des différents documents réglementaires (ex : PPRI et plantation de haies, drainage et ruissellement...)</p> <p>Amélioration des connaissances</p> <p>Préserver, restaurer les zones humides</p>	Qualité du milieu aquatique / Qualité de l'AEP / Qualité des eaux souterraines / Gestion quantitative	
		Partie aval et moyenne de la masse d'eau en majorité.		<p>Réduire les pollutions phytosanitaires</p>	Maintenir maillage bocager Maintenir les surfaces en prairie	Ecophyto 2018 ; PAC ;

ANALYSE DES PRESSIONS

Pressions	Atouts/Contraintes	Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre = « but du SAGE »	Leviers d'action = « outils du SAGE »	Enjeux
Typologie des exploitations et pratiques agricoles	<p>Quelques élevages de chevaux de sport, mais les exploitations de types polyculture élevage dominent avec un élevage (essentiellement de bovins) plus présent en tête de bassin.</p> <p>Des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement.</p> <p>Un maintien de l'élevage bovin sur cette masse d'eau.</p> <p>Une évolution vers moins d'exploitations sur des surfaces plus grandes (>70 ha).</p> <p>Une part de plus en plus importante consacrée aux cultures au détriment des prairies permanentes et du maillage bocager.</p> <p>Une gestion des effluents encore trop souvent responsable des concentrations en nitrates dans les eaux de surface et les eaux souterraines.</p>	POSSIBLE	Maintenir l'économie agricole	<p>Mettre en adéquation les activités agricoles avec les enjeux qualité de la ressource en eau</p> <p>Améliorer la gestion des effluents (animaux et domestique/basses)</p> <p>Restauration du maillage bocager</p>	<p>MAE, MAEt</p>	Maintien des usages / Qualité du milieu aquatique / réduction des substances dangereuses...
Hydraulique	Ouvrages		FAIBLE	<p>Promouvoir des actions adaptées aux enjeux pour chaque ouvrage identifié</p> <p>Rétablissement la continuité écologique</p>	<p>Acquisition de connaissances complémentaires</p> <p>Préconisation possible DOCOB Natura 2000 pour un arasement ou dérasement des ouvrages</p>	Qualité du milieu aquatique / Gestion quantitative
Travaux hydrauliques			Territoire du SAGE	AVERE	Restaurer l'hydromorphologie.	Mise en œuvre des travaux programmés
Plans d'eau	<p>Une vulnérabilité globale assez forte au cumul des plans d'eau.</p> <p>Des plans d'eau surtout présents sur les affluents de la Sennière.</p> <p>Un nombre élevé de plans d'eau inférieurs à 1000 m² et compris entre 1000 et 5000m².</p> <p>Existence de plan d'eau supérieur à 10 000 m².</p>	POSSIBLE	Ruisseau de la forêt, Ruisseau de la petite fosse et son affluent de « même niveau » en rive droite.	<p>Réduire l'impact des plans d'eau</p>	<p>Acquisition de données complémentaires (implantation, impact,...)</p> <p>Initier la concertation avec les propriétaires pour une réduction de l'impact des plans d'eau.</p>	Qualité du milieu aquatique /Gestion quantitative

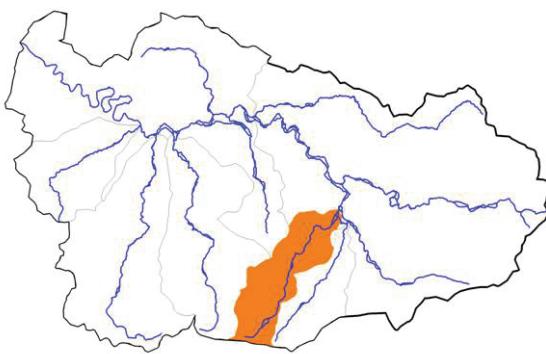
ANALYSE DES PRESSIONS					
Pressions	Atouts/Contraintes	Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre = « but du SAGE »	Leviers d'action = « outils du SAGE » = Enjeux
Espèces invasives	<ul style="list-style-type: none"> :(Un manque de connaissance sur le type d'implantation et les lieux de rejets des différents plans d'eau. :(Des secteurs encore préservés notamment en tête de bassin avec notamment la présence d'Ecrevisses à pattes blanches. :(Des réservoirs biologiques identifiés à préserver :(Une lutte organisée contre le ragondin et le rat musqué (F.G.D.O.N.) :(Une mobilisation des pouvoirs publics et des gestionnaires d'espaces. (Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels de Basse-Normandie). :(Présence de Balsamine de l'Himalaya. :(Des populations d'écrevisses du pacifique tendent à agrandir leur territoire. <ul style="list-style-type: none"> :(Presence de ragondins et de rats musqués :(Des berges fragilisées par les galeries ou terriers creusés par ces espèces. :(Des espèces invasives souvent introduites dans le milieu par l'homme, faute de connaissance ou de précaution suffisante. 	<ul style="list-style-type: none"> AVERE <p>Tête de bassin et ses affluents jusqu'au lieu-dit « Boscher »</p> <p>Commune de Mortrée (bassin de la Thouane)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Limité la création de plan d'eau en zone « vulnérable » avec étude d'incidence. 	<ul style="list-style-type: none"> Plan de suivi des populations Mettre en place des plans de gestion <p>Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels de BN – Réseau de suivi des populations (flore invasive) Sensibiliser et informer les populations.</p> <p>FDGDN et collectivités (ragondins, rats musqués ; ONEMA (écrevisse)</p> <p>Circoscrire le développement des populations</p>	<ul style="list-style-type: none"> Plan de suivi des populations Mettre en place des plans de gestion <p>Environnement, entretien), Etudes d'incidence</p>
				<ul style="list-style-type: none"> Lutter contre l'introduction de nouvelles espèces sur le territoire du S.A.G.E. 	Information, communication

ANALYSE DES USAGES

Usages	Atouts/Contraintes	Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre = « but du SAGE »	Leviors d'action = « outils du SAGE »	Enjeux
Loisirs						
Pêche	<p>i Un cours d'eau principal en gestion par l'AAP P.M.A de Gaule Mortrée-Sées sur presque la totalité de son linéaire (au moins une rive).</p> <p>😊 Un contexte piscicole jugé perturbé en 1998, et une mauvaise continuité écologique globale, (buisage et pont)</p> <p>😊 Un habitat dégradé en raison de la mauvaise qualité hydromorphologique du cours d'eau (Impact de l'activité agricole).</p> <p>😊 Une ripisylve vieillissante sur de nombreux secteurs.</p> <p>😊 Un manque d'entretien de la ripisylve générant de nombreux embâcles;</p>	FAIBLE	Maintien de l'usage	Maintien de l'usage	Qualité du milieu aquatique / Maintien des usages	
Kayak	<p>i Sans objet</p>				Gérer les conflits d'usage	Maintien des usages
Autres	Pas d'autres usages connus		Territoire du SAGE.	Maintenir l'activité économique	Communiquer sur, sensibiliser au milieu aquatique	Maintien des usages
Touristique						

HR 294

H
R
2
9
4



HR 294

La Thouane de sa source au confluent de l'Orne exclu

Superficie : 51 km² ;

Linéaire principal : 17,70 km

DESCRIPTION DE LA MASSE D'EAU :

- Affluent rive gauche de l'Orne caractérisé par une forte pente en tête de bassin (Contrefort du Massif Armorican) sensible à l'étiage et une zone de plaine à l'aval (Bassin Parisien).
- Un territoire majoritairement rural avec une zone forestière en amont (Forêt d'Ecouves), suivi d'une zone de prairie dominante sur les reliefs pour arriver à une zone mixte de culture et de prairie à l'aval dans la plaine.
- Des aménagements fonciers ruraux (ex remembrement) datant des années 50 à 60, sauf sur la partie médiane du bassin. Un aménagement foncier rural partiel à l'aval sur la commune de Mortrée, dans le cadre de l'aménagement de l'A88.
- Une population essentiellement localisée sur Mortrée, seule commune de plus de 2000 habitants sur le bassin et qui tend légèrement à augmenter à l'échelle du canton entre 1999 et 2006.
- Un territoire traversé par un réseau routier ancien et à l'aval de la masse d'eau par la nouvelle autoroute A88.
- Une économie locale majoritairement agricole, avec une activité artisanale essentiellement localisée sur Mortrée.

Enjeux fixés par la D.C.E. sur l'atteinte du « Bon état » :

Biologique et physicochimique	2015	Chimique (micropolluants DCE)	2015	Global	2015

Facteurs limitant l'atteinte du « bon état » : une morphologie dégradée ; une qualité d'eau globalement moyenne à médiocre liée aux matières organiques, aux fortes concentrations en nitrates et en nitrites. Des phénomènes de ruissellement importants.

Réglementations spécifiques à la masse d'eau :

- *P.P.R.i. Haute vallée de l'Orne* : Cours principal de la Thouane, quelques affluents rive gauche (ruisseau de l'Aprel ; Ruisseau du Cercueil) ;
- *Sites classés et inscrits* : Site inscrit => Domaine de Blanchelande – Montmerrei ; Site classé => Propriété de la Couvière – Montmerrei ;
- *Zone vulnérable et Z.P.P.N.* : Zone vulnérable sur l'ensemble du territoire du S.A.G.E. ; Z.P.P.N. sur la commune de Mortrée ;
- *Z.N.I.E.F.F. de type 1* : Massif forestier d'Ecouves et ses marges – 00030000 tête de bassin de la Thouane (partie forestière) et partie médiane entre le ruisseau des Vallées et le ruisseau du Cercueil (affluents rive gauche) ;
- *Z.N.I.E.F.F. de type 2* : Sans objet sur cette masse d'eau ;
- *Natura 2000* : Haute Vallée de l'Orne et ses affluents et site d'Ecouves sur la tête de bassin du Ruisseau des Vallées (affluent rive gauche)
- *Arrêté de biotope* : Sans objet sur cette masse d'eau ;
- *Réservoirs biologiques* : Haut bassin de la Thouane (cours principal) et ruisseau du Cercueil (affluents rive gauche) ;
- *Espaces Naturels Sensibles* : Sans objet.

QUALITE DU COURS D'EAU :



Une qualité générale plutôt moyenne voire médiocre, liée principalement aux matières organiques. Des teneurs en nitrite assez importantes en toute saison avec un pic en août. Une sensibilité à l'étiage qui ne permet pas la dilution des apports.

Des concentrations importantes en nitrates et une qualité pénalisée par les phénomènes de ruissellement important lors d'épisodes pluvieux, favorisés par l'occupation des sols (augmentation des surfaces en cultures) et le drainage.



Une qualité biologique (.I.B.G.N. et I.B.D.) plutôt bonne au regard des premières mesures à confirmer dans le temps, mais le constat d'une pollution moyenne ou d'une forte eutrophisation à confirmer dans le temps.

ZONES HUMIDES :



Une surface potentielle de territoires humides (corridors) de 41% environ liée en partie au substrat géologique de la tête de bassin peu perméable.



Un pourcentage de zones humides assez faible (7% de la surface de la masse d'eau), surtout présente en tête de bassin le long des cours d'eau.



Une diminution des zones humides à l'aval liée en partie au développement de la culture au détriment des surfaces en herbe, souvent associé au drainage des parcelles.

GESTION QUANTITATIVE :

Inondation :



Dernière crue historique : mai et novembre 2000, respectivement à l'amont et à l'aval du bassin



Des inondations d'intensité plutôt forte sur un temps court, principalement liées au ruissellement et à une mauvaise qualité hydromorphologique du cours d'eau.



Un temps de propagation des ondes de crue très rapide favorisé par la mauvaise qualité hydromorphologique du cours d'eau.



Des inondations identifiées comme :

- ayant un impact jugé positif pour le maintien des frayères et la préservation des populations aquatiques ;
- ayant un impact jugé négatif lorsqu'elles touchent les biens et les personnes y compris les zones de cultures.



Une forte rupture de pente générant des inondations plus marquées à l'aval du bassin entraînant la vulnérabilité de certains hameaux.



Des zones naturelles d'expansion de crue possibles mais peu fonctionnelles du fait de la restructuration du cours d'eau (rehaussement de berge, déviation, endiguement,...).



Un P.P.R.I. en cours d'élaboration (validation prévue en 2011) permettant de réglementer les zones de construction afin de réduire la vulnérabilité des personnes et des biens).



Des phénomènes fréquents qui tendent à s'aggraver du fait de l'occupation des sols (réduction des surfaces en herbe, drainage, réduction des linéaires de haies), ainsi que du fait de

l'impact des collecteurs de drainage et des fossés de ruissellement, d'où une augmentation des phénomènes d'érosion et de ruissellement.

Etiage :

-  Des débits corrélés avec les épisodes pluvieux.
-  Une résistance plutôt faible à l'étiage.
-  Une hydromorphologie dégradée, qui tend à aggraver les phénomènes d'étiage.
-  Une réduction des territoires humides susceptibles de participer au soutien des débits d'étiage dans la partie aval du bassin.

USAGES IDENTIFIES :

- Alimentation en eau potable : sans objet sur cette masse d'eau ;
- Assainissement des eaux usées domestiques ;
- Pêche de loisir (associative et privé et étangs de pêche) : A.A.P.P.M.A. de la Gaule Mortrée-Sées ;
- Agriculture ;
- Artisanat.

MAITRISE D'OUVRAGE CONNU SUR LE TERRITOIRE

Cf. annexe 1 du rapport « Diagnostic – Note de Synthèse »

ANALYSE DES PRESSIONS

Pressions	Atouts/Contraintes	Analyse des Pressions				Leviors d'action = « outils du SAGE »	Enjeux	
		Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre = « but du SAGE »				
Domestique	A.E.P.	<p>“(+) Pas de prélèvement direct en eau superficielle pour l'eau potable.</p> <p>(i) Pas de production d'eau potable par les collectivités sur le territoire.</p> <p>(+) Un volume distribué en constante diminution</p> <p>(i) Des prélèvements privés à usages domestiques ou agricoles en augmentation</p>	<p>Ensemble de la masse d'eau</p> <p>(i) Ensemble de la masse d'eau</p> <p>Territoire du S.A.G.E.</p>	<p>Possible</p> <p>Sur la masse d'eau directement située à l'aval du bassin (HR 292)</p>			Qualité de l'AEP / Qualité des eaux souterraines	
Assainissement		<p>“(+) Tous les schémas d'assainissement sont réalisés sur le territoire du S.A.G.E.</p> <p>(i) Des communes en assainissement individuel sur tout leur territoire.</p> <p>(+) Des travaux d'assainissement collectifs programmés (Pas certain compte tenu des coûts et de la baisse des financements.)</p> <p>(+) Une nouvelle station d'épuration</p> <p>(-) Une S.T.E.P. ancienne en fin de course avec des problèmes important d'eau claire parasite</p> <p>(+) Réalisation d'une étude diagnostic réseau en cours sur la partie en assainissement collectif.</p> <p>(+) Un projet de nouvelle station en cours</p>	<p>Ensemble de la masse d'eau</p> <p>Tanville et St Hilaire la Gérard</p> <p>Commune de Le Cercueil</p> <p>Commune de Montmerrei</p> <p>Commune de Mortrée</p>	<p>Gérer les eaux pluviales</p> <p>Lutter contre les pollutions liées à l'assainissement (rejets, eaux claires parasites...)</p>	<p>Acquisition de connaissances sur le pluvial</p> <p>Favoriser la mise en œuvre des travaux d'assainissement programmés</p>		Qualité du milieu aquatique	
Autres	Démographie	<p>(+) Des collectivités pourvues de plan d'épandage pour la valorisation agronomique des boues tout au long de l'année</p> <p>(i) Des plans d'épandage à réaliser ponctuellement pour la valorisation agronomique des boues issues des curages de lagunes ou des phragmitaires</p> <p>(i) Une valorisation agronomique des boues de certaines STEP sur le territoire du SAGE et alentours susceptible de contribuer aux phénomènes de pollution par les nitrates et le phosphore en cas de mauvaise gestion.</p> <p>(-) Une utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des jardins privés pas toujours raisonnées et susceptibles de favoriser la pollution de la ressource.</p>			<p>S'assurer de la bonne gestion et de la pérennité de la filière de valorisation</p>	<p>Information, communication (collectives professionnelles, particuliers) en s'appuyant sur les SPANC</p>		Qualité du milieu aquatique / Qualité des eaux souterraines
Urbaine	Document d'urbanisme et projet d'aménagement	<p>(i) Une population qui croît de 7 % sur le canton de Mortrée, de 5,9 % sur le canton de Sées et de 10,5 % sur le canton de Carrouges entre 1999 et 2006</p> <p>(i) Une population concentrée autour des grands axes de communication et de gros bourg.</p>	<p>Communes de Mortrée, de Sées et de Carrouges (hors masses d'eau) et leurs alentours</p>	<p>Limiter les pollutions phytosanitaires par les collectivités, la SNCF, ...</p>		<p>Informier, sensibiliser le particulier sur les risques des produits phytosanitaires</p>		Qualité du milieu aquatique / Qualité des eaux souterraines
		<p>(-) Pas de document d'urbanisme excepté sur Mortrée.</p> <p>(-) Une politique d'aménagement à l'échelle du bassin</p>		<p>POSSIBLE en fonction des projets d'aménagement</p>	<p>Réduire les phénomènes de ruissellement</p>	<p>Acquisition de connaissances sur les phénomènes de ruissellement urbain</p>	Gestion quantitative	

ANALYSE DES PRESSIONS

Pressions	Atouts/Contraintes	Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre = « but du SAGE »	Leviors d'action = « outils du SAGE » = Enjeux
	<p>non planifié et donc régit par le Règlement National d'Urbanisme (R.N.U.) ↔ pas de politique d'aménagement.</p> <p>⚠️ Un manque de connaissance sur l'impact de l'imperméabilisation des sols sur les phénomènes de ruissellements, les crues et la pollution diffuse de la ressource en eau.</p> <p> ⓘ Un territoire rural, pour qui les documents d'urbanisme restent une démarche coûteuse et difficile à appréhender.</p>	Ensemble de la masse d'eau			<p>Réglementaire : application des zones d'assainissement</p> <p>Promotion de la rétention des eaux superficielle à la parcelle</p>
	<p>Infrastructures de communication</p>		<p>Aval de la masse d'eau</p> <p> ⓘ Des pratiques d'entretien des routes et des espaces communaux encore trop orienté sur l'utilisation des produits phytosanitaires.</p> <p> ⓘ Des agences routières chargées de l'entretien du réseau routier et engagées dans la Charte Bas Normande d'entretien phytosanitaire</p> <p> ⓘ Quelques communes lancées dans la démarche de la Charte Bas Normande d'entretien phytosanitaire</p> <p> ⓘ Différents itinéraires de randonnées (pédestre, équestre ou V.T.T.) dont certains inscrits au P.D.I.P.R.</p> <p>⚠️ Un réseau routier ancien pour sa majorité qui n'est pas équipé de bassins de rétention des eaux de ruissellement, entraînant une évacuation par les fossés, ce qui contribue aux phénomènes de ruissellement, d'érosion et de pollution diffuse du milieu aquatique.</p> <p>⚠️ Des infrastructures constituant des obstacles pour la faune locale (rupture des corridors écologiques)</p>	<p>POSSIBLE</p> <p>Limiter les pollutions phytosanitaires par les collectivités, la RFF...</p>	<p>Favoriser la mise en place de documents d'urbanisme cohérents avec les objectifs et les enjeux du SAGE (éviter le morcellement urbain) ; prendre en compte les risques majeurs (inondations, coulée de bouses) PPRI, PAPI</p> <p>Natura 2000 (dans les actions complémentaires) peut favoriser la mise en place de documents d'urbanisme</p> <p>Maintien et promotion des actions de réduction des volumes et du nombre de produits utilisés</p>
Industrielle	<p>Prélèvements Soumis à redevance</p> <p>Rejets</p>		<p>Sans objet sur cette masse d'eau</p>		<p>Gestion quantitative</p>

ANALYSE DES PRESSIONS

Pressions	Atouts/Contraintes	Analyse des Pressions			Objectifs à atteindre = Leviers d'action = « outils du SAGE »	Enjeux
		Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	« but du SAGE »		
Artisanale	Soumis à redérence	(?) Prélèvement sur le réseau d'alimentation en eau potable.	Ensemble de la masse d'eau Territoire du S.A.G.E.	Identifier la pression AEP de l'activité artisanale	Acquisition de données sur les volumes prélevés sur le réseau AEP	Gestion quantitative
	Prélèvements	(?) Très peu d'information sur les volumes prélevés propres à ces activités.		Maitriser les qualités des rejets de l'artisanat dans le réseau d'assainissement collectif	Etablissement de convention avec les collectivités Améliorer la connaissance sur les rejets Sensibilisation par la communication.	
Rejets	(i) Rejets majoritairement dans le réseau d'assainissement collectif.	(i) Une activité artisanale essentiellement localisée sur le secteur de Mortree en raison du caractère très rural du bassin.				Qualité du milieu aquatique
		(i) Un manque de connaissance sur la qualité des rejets et les volumes rejetés dans le réseau.				
Agricole	Prélèvements (majoritairement sur les eaux souterraines)	(i) Des prélevements essentiellement destinés à l'abreuvement du bétail. (i) Un impact sur la ressource très difficile à estimer faute d'informations précises.	Ensemble de la masse d'eau Territoire du S.A.G.E.	POSSIBLE	Identifier l'impact des prélevements sur la ressource (eau superficielle et eau souterraine)	Acquisition de connaissances sur les volumes prélevés en eau souterraine et sur l'abreuvement bétail au cours d'eau en vue de limiter le piétement des berges
	Rejets	(i) Des bâtiments pour la plupart aux normes, d'où une meilleure gestion des effluents d'élevage et un stockage réglementé des produits chimiques. (i) Des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement. (i) Une activité majoritairement responsable des pollutions diffuses par les fertilisants et les pesticides. (i) Des pollutions ponctuelles essentiellement liées aux élevages. (i) Une activité privilégiée pour la valorisation agronomique des boues d'épuration	Ensemble de la masse d'eau Territoire du S.A.G.E.	POSSIBLE	Réduire les pollutions ponctuelles et diffuses. Réduire les transferts par ruissellement.	
Occupation du sol	(i) Une zone forestière en amont du bassin				Favoriser une gestion forestière permettant de réduire le ruissellement et son impact sur la qualité de l'eau (charte forestière ONF/PNR Normandie Maine 2010-2012)	Qualité du milieu aquatique / Qualité des eaux souterraines / Gestion Quantitative
	(i) Une surface en herbe qui reste importante malgré une tendance au retourement des prairies au profit des cultures et des prairies temporaires, surtout à l'aval du bassin.		AVERE	Réduire les pollutions diffuses Réduire les phénomènes de transfert par érosion et/ou ruissellement	Mise en cohérence des documents réglementaires (ex : PPRI et plantation de haies, drainage et ruissellement...).	
	(i) Des territoires remembrés dans les années 50/60 (sauf partie moyenne du bassin versant) d'où une diminution du linéaire de haies, une rectification et un recalibrage des cours d'eau favorisant les dysfonctionnements des cours d'eau, tant en période de crue qu'en période d'étiage et contribuant fortement à la banalisation des habitats pour les milieux aquatiques. (i) Des pratiques culturelles favorisant les phénomènes de pollution par les nitrates (même si les rejets urbains contribuent à ce phénomène de pollution) et les pesticides				MAE, MAEt favoriser la	

ANALYSE DES PRESSIONS

Pressions	Atouts/Contraintes	Analyse des Pressions				Enjeux
		Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre = « but du SAGE »	Levers d'action = « outils du SAGE »	
Plans d'eau	Une forte vulnérabilité au cumul des plans d'eau. Des plans d'eau présents sur le cours principal de la Thouanne mais aussi sur ses affluents. Un nombre élevé de plans d'eau inférieurs à 1000 m ² . Existence de plan d'eau supérieur à 10 000 m ² . Impact des étangs de Blanchelande sur le fonctionnement du cours d'eau et la continuité écologique. Un manque de connaissance sur le type d'implantation et les lieux de rejets des différents plans d'eau excepté pour les plus gros étangs.	Ensemble de la masse d'eau POSSIBLE		Réduire l'impact des plans d'eau (notamment de Blanchelande)	Acquisition de données complémentaires (implantation, impact,...) Initier la concertation avec les propriétaires pour une réduction de l'impact des plans d'eau.	Qualité du milieu aquatique /Gestion quantitative
Espèces invasives	Des secteurs encore préservés notamment en tête de bassin et Ruisseau du Cercueil Des réservoirs biologiques identifiés à préserver Une lutte organisée contre le ragondin et le rat musqué (F.D.G.D.O.N.). Une mobilisation des pouvoirs publics et des gestionnaires d'espaces. (Conservatoire Fédéatif des Espaces Naturels de Basse-Normandie), Présence de Balsamine de l'Himalaya Disparition de l'écrevisse à patte blanche ? Des populations d'écrevisses du pacifique qui tendent à agrandir leur territoire. Présence de ragondins et de rats musqués Des berges fragilisées par les galeries ou terriers creusés par ces espèces. Des espèces invasives souvent introduites dans le milieu par l'homme, faute de connaissance ou de précaution suffisante.	Tête de bassin et ruisseau du Cercueil Territoire du S.A.G.E. Territoire du S.A.G.E. Territoire du S.A.G.E. Commune de Mortrée Territoire du S.A.G.E. Territoire du S.A.G.E.	AVERE	Limiter la création de plan d'eau en zone « vulnérable » avec étude d'incidence. Préserver et protéger les populations autochtones	Etudes d'incidence Plan de suivi des populations Mettre en place des plans de gestion	Qualité du milieu aquatique

ANALYSE DES USAGES

Usages	Atouts/Contraintes	Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre = « but du SAGE »	Leviors d'action = « outils du SAGE »	Enjeux
Loisirs	Pêche	<p>😊 Un cours d'eau principal et le ruisseau des Vallées en gestion par l'A.A.P.P.M.A. de Gaulle Mortée-Sées sur presque la totalité de son linéaire (au moins une rive).</p> <p>😊 Un contexte piscicole jugé perturbé en 1998, et une mauvaise continuité écologique globale. (Impact des étangs de Blanche Lande, bâlage et pont)</p> <p>😊 Un habitat dégradé en raison de la mauvaise qualité hydromorphologique du cours d'eau (Impact de l'activité agricole)</p> <p>😊 Une ripisylve vieillissante surtout sur le cours principal de la Thouane et absente majoritairement en tête de bassin malgré le caractère bocager du territoire.</p> <p>😊 Un mauvais entretien de la ripisylve générant de nombreux embâcles.</p>	FAIBLE	Maintenir l'usage	<i>Améliorer la qualité des habitats piscicoles / Améliorer la continuité écologique</i> <i>Mettre en place un plan de gestion piscicole</i> <i>Restaurer la qualité hydromorphologique du cours d'eau</i> <i>Natura 2000 (création d'abreuvoirs)</i> <i>Restaurer la qualité hydromorphologique du cours d'eau / Mise en œuvre des travaux programmés</i> <i>Réduire les phénomènes de piétinement, Entretenir, restaurer et planter de la ripisylve</i> <i>Gérer les conflits d'usage</i>	<p>Qualité du milieu aquatique / Maintien des usages</p>
Kayak	😊 Sans objet					
Autres	Pas d'autres usages connus					
Touristique		<p>Territoire du S.A.G.E.</p> <p>😊 Un tourisme essentiellement orienté sur le patrimoine culturel et architectural ayant donc peur de pression directe sur l'eau et ses milieux.</p> <p>😊 Un maillage de circuits petite randonnée, équestre et V.T.T. assez dense sur la partie amont du bassin versant.</p> <p>😊 Un manque de sensibilisation à la préservation des milieux aquatiques pouvant entraîner des comportements « nuisibles » sur les milieux aquatiques.</p>	NON	<p>Maintenir l'activité économique</p>	<i>Communiquer sur, sensibiliser au milieu aquatique</i>	

H
R
2
9
5
-
H
L
7
1

HR 295 – HL 71

Réglements spécifiques à la masse d'eau :

- *P.P.R.i. Haute vallée de l'Orne* : Cours principal de l'Orne (limite aval = commune de Batilly), l'Houay, la Baize ;
- *Sites classés et inscrits* : Sites inscrits => Etang et abords de Vrigny – Vrigny ; Rocher de Ménil Glaise – Batilly ; Etang de la Fresnaye au Sauvage et abords – La Fresnaye au Sauvage ; L'Orne et ses rives – Putanges-Pont Ecrépin ; Sites classés => Château de St Christophe le Jajolet et son parc – St Christophe le Jajolet ; Parc et abords du château de Sassy – St Christophe le Jajolet ; Chapelle et cimetière du Vieux Montmerrei – Montmerrei ; Rocher de Ménil Glaise – Batilly ; Château du Moulin de Crève Cœur et abords – Giel Courteille ;
- *Zone vulnérable et Z.P.P.N.* : Zone vulnérable sur l'ensemble du territoire du S.A.G.E. ; Z.P.P.N. sur la commune d'Argentan et de Sarceaux ;
- *Z.N.I.E.F.F. de type 1* : Marais de Grogny – 00000095 (Baize) ; Bois des Brousses – 00000157 (Baize) ; Côteau et carrières des Sablonnettes (Houay et Orne) ; Carrière de Belle eau – 00000170 (Baize) ; Méandres de la Courbe à Ménil Glaise (Orne) ; Ruisseau du Val Renard et ses affluents – 00810021 (Orne) ; Prairies humides en aval d'Argentan – 00810021 (Orne) ;
- *Z.N.I.E.F.F. de type 2* : Massif forestier d'Écoutes et ses marges - 00030000 (tête de bassin de la Baize) ; Vallée de l'Orne – 00810000 (Orne) ; Prairies humides autours d'Argentan – 01000000 (Orne) ;
- *Natura 2000* : Haute Vallée de l'Orne sur l'intégralité du linéaire de cours d'eau, du confluent de l'Ure à Putanges-Pont Ecrépin et site d'Écoutes (sur un affluent de la Baize) ;
- *Arrêté de biotope* : Le lit et les berges du bassin hydrographique du ruisseau de la Vienne, pour la reproduction, la croissance, le repos et la survie de la truite fario ; Le lit et les berges du ruisseau Le Val Renard, pour la reproduction, la croissance, le repos et la survie de la truite fario ;
- *Réservoirs biologiques* : L'Orne de la commune d'Écouché à la commune de Sérans ; Ruisseau du Gué Blandin ;
- *Espaces Naturels Sensibles* : Carrière des Monts – bassin versant de l'Houay ; Méandres de la Courbe et de Mesnil Glaise – bassin de l'Orne.

QUALITE DU COURS D'EAU :

-  Une qualité générale bonne sauf pour les paramètres matières azotées et nitrates (qualité médiocre) en lien notamment avec la zone d'Écouché (rejet urbain ou industriel ?).
-  Une amélioration dans le temps de la qualité sur les matières organiques et les matières phosphorées.
-  Une qualité biologique (.I.B.G.N. et I.B.D.) bonne sauf pour l'Houay, l'I.B.D. révélant une eutrophisation modérée. L'indice poisson est plutôt de qualité médiocre en raison de la mise en bief et de la banalisation des cours d'eau, mais il tend à s'améliorer en 2008 sur l'Orne, peut être en raison de l'amélioration de la qualité du milieu.
-  Un mauvais état chimique lié à la présence de pentachlorophénol (P.C.P.).
-  Présence temporaire de phytotoxines caractéristique de phénomènes d'eutrophisation sur la retenue du barrage de Rabodanges en 2007 (origine non identifiée).
-  2 stations de suivi de l'Indice poisson au titre de la D.C.E (1 sur l'Houay (HR295-I2129000) et 1 sur l'Orne à Montgaroult (HR 295))

ZONES HUMIDES :

- (i) Une surface potentielle de territoires humides (corridors) de 42% environ.
- (i) Un pourcentage de zones humides assez faible (3% de la surface de la masse d'eau), surtout présente en tête de bassin le long des cours d'eau.
- (i) Un pourcentage de zones humides plus faible dans la zone de plaine (amont de la masse d'eau : Houay, Nord d'Argentan, amont de la Baize) en raison notamment de l'urbanisation et du développement des surfaces cultivées au détriment des surfaces en herbe, souvent associés au drainage des parcelles.

GESTION QUANTITATIVE :

Inondation :

- (i) Dernière crue historique : janvier 1995 localisée sur le cours de l'Orne, d'Argentan jusqu'à la fin des méandres (communes de La Courbe).
- (i) Des inondations d'intensité plutôt faible mais sur un temps assez long (9 à 14 jours en crues centennale) surtout marquée aux zones de confluence (Ure, Baize, Houay, Udon, Cance) mais aussi liées au ruissellement et à une mauvaise qualité hydromorphologique du cours d'eau. Ces crues touchent surtout le secteur d'Argentan et d'Ecouché.
- (i) Des zones naturelles d'expansion de crue possibles notamment en zone agricole le long de l'Orne.
- (i) Des inondations par débordement de cours d'eau mais aussi par des phénomènes de remontée de nappe.
- (i) Des inondations identifiées comme :
 - ayant un impact jugé positif pour le maintien des frayères et la préservation des populations aquatiques ;
 - ayant un impact jugé négatif lorsqu'elles touchent les biens et les personnes y compris les zones de cultures.

(+) Un P.P.R.I. en cours d'élaboration (validation prévue en 2011) permettant de réglementer les zones de construction afin de réduire la vulnérabilité des personnes et des biens).

(-) Des phénomènes fréquents qui tendent à s'aggraver du fait de l'occupation des sols (urbanisation, réduction des surfaces en herbe, drainage, réduction des linéaires de haies), entraînant une augmentation du ruissellement et de la mauvaise hydromorphologie du cours d'eau.

Etiage :

- (i) Des débits corrélés avec les épisodes pluvieux.
- (-) Une résistance moyenne à l'étiage, malgré la présence des nappes sous jacentes du Bajo-Bathonien.
- (-) La présence de nombreux ouvrages susceptibles de jouer sur les débits d'étiage, mais surtout sur la qualité biologique et physico-chimique du cours d'eau.



Une réduction des territoires humides susceptibles de participer au soutien des débits d'étiage.

USAGES IDENTIFIES :

- Alimentation en eau potable (prélèvement majoritairement en eau souterraine ; une prise d'eau de surface sur l'Orne à hauteur de La Fresnaye au Sauvage) ;
- Assainissement des eaux usées domestiques et industrielles ;
- Pêche de loisir (associative et privée) : A.A.P.P.M.A. de la Gaule Argentanaise, de la Gaule Ecubéenne et de l'Hameçon Putangeois et étangs de pêche ;
- Agriculture ;
- Artisanat et industrie dont hydroélectricité (barrage de Rabodanges)
- Activité nautiques et touristique sur la retenue de Rabodanges.

MAITRISE D'OUVRAGE CONNUE SUR LE TERRITOIRE

Cf. annexe 1 du rapport « Diagnostic – Note de Synthèse »

ANALYSE DES PRESSIONS

Pressions	Atouts/Contraintes	Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre	Levers d'action	Enjeux
Domestique A.E.P.	<p>(i) Une prise d'eau en eau superficielle à hauteur de La Fresnaye au Sauvage</p> <p>(i) Projet de nouvelle station de traitement de l'eau potable permettant le traitement des nitrates et des pesticides. Restructuration de l'unité de production en cours.</p> <p>(:-) Une production d'eau potable essentiellement centrée sur le secteur d'Argentan et distribuée sur l'ensemble de la masse d'eau (sauf prise d'eau superficielle)</p> <p>(i) Des prélevements majoritairement en eau souterraine</p> <p>(:-) Une qualité des eaux superficielles et souterraines moyenne en raison de concentrations importantes en nitrates sur certains forages et en pesticides (surtout en eau superficielle).</p> <p>(:-) Une production d'eau potable essentiellement centrée sur le secteur d'Argentan et distribuée sur l'ensemble de la masse d'eau (sauf prise d'eau superficielle)</p> <p>(:-) Un volume distribué en constante diminution</p> <p>(i) Des prélevements privés à usages domestiques ou agricoles en augmentation</p>	<p>POSSIBLE</p> <p>Sur la masse d'eau directement située à l'aval du bassin (S.A.G.E. Orne moyenne)</p> <p>Ensemble de la masse d'eau</p> <p>Territoire du S.A.G.E.</p>	<p>Favoriser les actions de protection de la ressource</p> <p>Favoriser la mise en œuvre de la sécurisation AEP</p>	<p>Périmètre de protection de captage</p> <p>BAC prioritaires (Grenelle, SDAGE)</p>	<p>Qualité de l'AEP/ Qualité des eaux souterraines</p>	
Assainissement	<p>(:-) Tous les schémas d'assainissement sont réalisés sur le territoire du S.A.G.E.</p> <p>(i) 8 communes en assainissement individuel sur tout leur territoire.</p> <p>(:-) Des travaux d'assainissement collectifs programmés</p> <p>(:-) Une nouvelle station d'épuration en projet</p> <p>(:-) Des problèmes d'eau claire parasite</p> <p>(i) Réalisation d'une étude diagnostic réseau en cours sur la partie en assainissement collectif.</p> <p>(i) Des collectivités pourvues de plan d'épandage pour la valorisation agronomique des boues tout au long de l'année</p> <p>(i) Des plans d'épandage à réaliser ponctuellement pour la valorisation agronomique des boues issues des curages de lagunes ou des phagnitaires</p> <p>(i) Une valorisation agronomique des boues de certaines STEP sur le territoire du SAGE et alentours susceptible de contribuer aux phénomènes de pollution pas les nitrates et le phosphore en cas de mauvaise gestion.</p>	<p>Ensemble de la masse d'eau</p> <p>Champcerie, La Courbe, Les Rotours, Menil Gondouin, Ménil Jean, St André de Briouze, St Aubert sur Orne, Ste Croix sur Orne Commune de Habloville Commune d'Ecouché (Bassin de l'Udon) Commune Putanges-Pont Ecépin</p>	<p>Gérer les eaux pluviales</p> <p>Lutter contre les pollutions liées à l'assainissement (rejets, eaux claires parasites, ...)</p>	<p>Acquisition connaissances sur le pluvial</p> <p>Information sensibilisation</p> <p>Favoriser la mise en œuvre des travaux d'assainissement programmés</p>	<p>Qualité du milieu aquatique</p>	

ANALYSE DES PRESSIONS

Pressions	Atouts/Contraintes	Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre	Levers d'action	Enjeux
Autres	<p>⚠ Une utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des jardins privés pas toujours raisonnées et susceptibles de favoriser la pollution de la ressource.</p>			Limiter les pollutions par les phytosanitaires particuliers	Information, sensibilisation du particulier sur les risques des produits phytosanitaires (via les distributeurs)	Qualité du milieu aquatique / Qualité des eaux souterraines
Urbaine	Démographie	<p>⚠ Une population qui croît sur les cantons d'Écouché et de Putanges-Pont-Ecrepin, mais tend à baisser sur les cantons d'Argentan entre 1999 et 2006</p> <p>⚠ Une population concentrée autour des grands axes de communication et des gros bourgs.</p>				
Document d'urbanisme et projets d'aménagement	<p>😊 Une C.D.C. ayant la compétence urbanisme sur l'ensemble des communes adhérentes.</p> <p>😊 Des documents d'urbanisme sur les principaux bourgs de la masse d'eau, mais aussi répartis de façon plus épars sur la masse d'eau.</p> <p>😊 Un document d'urbanisme ayant pris en compte de façon forte la protection des haies et des mares.</p> <p>⚠ Une majorité de cartes communales.</p> <p>😊 De nombreuses communes n'ayant encore aucun document d'urbanisme et donc dépendant du Règlement National d'Urbanisme (R.N.U.) ⇔ pas de politique d'aménagement local</p> <p>😊 De nombreuses communes n'ayant encore aucun document d'urbanisme et donc dépendant du Règlement National d'Urbanisme (R.N.U.) ⇔ Pas de politique d'aménagement local</p> <p>⚠ Un territoire rural, pour qui les documents d'urbanisme restent une démarche coûteuse et difficile à appréhender.</p> <p>⚠ Un manque de connaissance sur l'impact de l'imperméabilisation des sols sur les phénomènes de ruissellements, les crues et la pollution diffuse de la ressource en eau.</p>	<p>C.D.C. du Pays d'Argentan</p> <p>Argentan et alentours et communes le long des axes Argentan-Falaise et Argentan-Flers</p> <p>Commune Putanges-Pont-Ecrepin.</p> <p>Bazoche au Houlme, Rabodanges, St Aubert sur Orne, Ste Croix sur Orne, Habloville, Ronai, Commeaux, Coccagnes, Moulins sur Orne, Goulet, Écouché, Vrigny</p>	<p>POSSIBLE en fonction des projets d'aménagement</p> <p>Réduire les phénomènes de ruissellement</p> <p>Mettre en adéquation les projets d'aménagement et de développement avec la capacité de la ressource en eau</p> <p>Partie moyenne et aval de la masse d'eau</p> <p>Ensemble de la masse d'eau</p> <p>Ensemble de la masse d'eau</p>	<p>Acquisition de connaissances sur les phénomènes de ruissellement.</p> <p>Réglementaire : application zonage d'assainissement pluviaux</p> <p>Promotion de la rétention des eaux à la parcelle</p> <p>Favoriser la mise en place de documents cohérents avec les objectifs et les enjeux du SAGE éviter le morcellement urbain – Prendre en compte les risques majeurs (inondation, coulée de boue,...)</p> <p>PaPI, PPRI</p>	<p>Gestion quantitative</p> <p>Favoriser la mise en place de documents d'urbanisme à une échelle supra communale en s'appuyant sur des schéma type SCOT</p> <p>Natura 2000 (dans les actions complémentaires)</p>	<p>Association des S.A.G.E. à la démarche d'élaboration des documents d'urbanisme</p> <p>Natura 2000 (dans les actions complémentaires) peut favoriser la mise en place de documents d'urbanisme</p>
Infrastructures de communication	<p>⚠ Un réseau routier et autoroutier en cours de réalisation (2x2 voies Argentan-Flers et A88) qui prend en compte les problématiques de ruissellement et de traitement des eaux</p>	Ensemble de la masse d'eau	POSSIBLE	Limiter les pollutions par les collectivités, le RFF,...	Limitation et promotion des actions de réduction des volumes et du nombre de produits phytosanitaires	Qualité du milieu aquatique / Qualité de l'AEP / Qualité des eaux souterraines

Pressions	Atouts/Contraintes	ANALYSE DES PRESSIONS			Levers d'action	Enjeux
		Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre		
	<p>ainsi que le fonctionnement dynamique des cours d'eau.</p> <ul style="list-style-type: none"> 👉 Une voie ferrée, dont les modalités d'entretien contribuent au risque de pollution de la ressource par les produits phytosanitaires 👉 Des infrastructures constituant des obstacles pour la faune locale (rupture des corridors écologiques) 👉 Des pratiques d'entretien des routes et des espaces communaux encore trop orienté sur l'utilisation des produits phytosanitaires. 👉 Des agences routières chargées de l'entretien du réseau routier et engagées dans la Charte Bas Normande d'entretien phytosanitaire 👉 Quelques communes lancées dans la démarche de la Charte Bas Normande d'entretien phytosanitaire. <p>👉 Des chemins de petite randonnée et des chemins inscrits au P.D.I.P.R.</p> <p>👉 Un réseau routier ancien pour sa majorité qui n'est pas équipé de bassins de rétention des eaux de ruissellement, entraînant une évacuation par les fossés, ce qui contribue aux phénomènes de ruissellement, d'érosion et de pollution diffuse du milieu aquatique.</p>			Limiter les impacts du réseau routier sur la continuité écologique	<i>Etude d'incidence Mesures compensatoires Aménagements spécifiques</i>	utilisés
	<p>Prélèvements soumis à redevance</p> <p>Rejets soumis à redevance</p> <p>Autres</p>	<p>Ensemble de la masse d'eau Territoire du S.A.G.E.</p> <p>Argentan Entre Ecouché et le barrage de Rabodanges</p> <p>Argentan</p> <p>AGRIAL Argentan (bassin de l'Houay)</p> <p>Barrage de Rabodanges</p> <p>AVERE</p> <p>Ensemble de la masse d'eau Territoire du S.A.G.E.</p> <p>Argentan et périphérie, Écouché, Ossages, Putanges-Pont Ecépin</p>	<p>POSSIBLE</p> <p>POSSIBLE</p> <p>POSSIBLE</p> <p>POSSIBLE</p> <p>POSSIBLE</p> <p>POSSIBLE</p> <p>POSSIBLE</p>	<p>Limiter l'impact ruissellement sur le milieu</p> <p>Limiter l'impact du ruissellement sur le milieu</p> <p>Adéquation des prélèvements futurs avec la capacité la ressource en eau.(si reprise ou nouveau prélèvement)</p> <p>Adéquation des prélèvements avec la capacité la ressource en eau.(si reprise ou nouveau prélèvement)</p> <p>Réduire l'impact du barrage de Rabodanges</p> <p>Identifier la pression de l'activité artisanale sur l'AEP</p>	<p>Favoriser une charte pour la prise en compte des ruissellement du réseau routier</p> <p>Maintien des contrôles</p>	<p>Gestion quantitative</p> <p>Qualité du milieu aquatique</p> <p>Gestion quantitative</p> <p>Qualité du milieu aquatique</p> <p>Poursuivre la concertation avec E.D.F. pour une réduction de l'impact du barrage. Améliorer la connaissance sur l'impact du barrage/Endre spécifique sur le barrage de Rabodanges</p> <p>Acquisition de données sur les volumes prélevés sur le réseau A.E.P.</p>
Industrielle	<p>Prélèvements soumis à redevance</p> <p>Rejets soumis à redevance</p> <p>Autres</p>	<p>Existence d'un point de prélèvement en eau souterraine, mais pas d'utilisation depuis 2005</p> <p>8 établissements sont soumis à redevance pollution</p> <p>Une entreprise S.E.V.E.S.O. présentant un risque d'explosion – incendie</p> <p>Un barrage hydroélectrique à l'aval de la masse d'eau, d'une capacité de production de 22,5 millions de kWh/an, s'inscrivant dans la mise en œuvre des politiques de promotion des énergies renouvelables et non productives de CO2, mais ne répondant pas aux exigences de la DCE (continuité écologique anguilles).</p>				
Artisanale	<p>Prélèvements</p> <p>Rejets</p>	<p>Prelevement sur le réseau d'alimentation en eau potable.</p> <p>Très peu d'information sur les volumes prélevés propres à ces activités.</p> <p>👉 Rejets majoritairement dans le réseau d'assainissement collectif.</p> <p>👉 Une activité artisanale essentiellement localisée sur les pôles urbains.</p>			<p>Maîtriser la qualité des rejets de l'artisanat dans le réseau d'assainissement collectif</p> <p>Maîtriser la connaissance sur les rejets par la sensibilisation</p>	<p>Qualité du milieu aquatique</p>

ANALYSE DES PRESSIONS

Pressions	Atouts/Contraintes	Localisation	Interaction avec autres masses d'eau	les Objectifs à atteindre	Levers d'action	Enjeux
	<p>😊 Un manque de connaissance sur la qualité des rejets et les volumes rejetés dans le réseau.</p> <p>😊 Peu de convention avec la collectivité gestionnaire de l'assainissement collectif.</p>					communication (s'appuyer sur la CMA)
Agricole	<p>Prélèvements (majoritairement sur les eaux souterraines)</p> <p>😊 Des prélevements essentiellement destinés à l'abreuvement du bétail. Abreuvement rivière avec impact du piétement</p> <p>😊 Présence de quelques exploitations pratiquant l'irrigation de grandes cultures (très minoritaire).</p> <p>😊 Un impact sur la ressource très difficile à estimer faute d'informations précises.</p>	Ensemble de la masse d'eau Territoire du S.A.G.E.	POSSIBLE	Identifier l'impact prélevements sur la ressource (eau superficielle et eau souterraine)	Acquisition de connaissances sur les volumes prélevés en eau souterraine et sur l'abreuvement du bétail au cours d'eau en vue de limiter le piétement des berges	Gestion quantitative/Qualité du milieu aquatique
Rejets	<p>😊 Des bâtiments pour la plupart aux normes, d'où une meilleure gestion des effluents d'élevage et un stockage réglementé des produits chimiques.</p> <p>😊 Des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement.</p> <p>😊 Une activité majoritairement responsable des pollutions diffuses par les fertilisants et les pesticides.</p> <p>😊 Des pollutions ponctuelles essentiellement liées aux élevages.</p> <p> ⓘ Une activité privilégiée pour la valorisation agronomique des boues d'épuration</p>	Ensemble de la masse d'eau Territoire du S.A.G.E.	POSSIBLE	Réduire les pollutions ponctuelles et diffuses. Réduire les transferts par ruissellement.	PAC, BCAC, CG61 (hâtes), Transverte et bleue MAEJ (vers une limitation voire une suppression de la fertilisation et une réduction du chargement à l'hâte)	Qualité de l'AEP / Qualité des eaux souterraines
Occupation du sol	<p>😊 Des surfaces agricoles presque exclusivement en culture.</p> <p>😊 Des surfaces en herbe et des cultures fourragères dominantes importantes malgré une tendance au retourement des prairies au profit des cultures et des prairies temporaires.</p> <p>😊 Une zone de plaine remblée entre les années 50 et les années 80 d'où une diminution du linéaire de hâtes, une rectification et un recalibrage des cours d'eau favorisant les dysfonctionnements des cours d'eau, tant en période de crue qu'en période d'été et contribuant fortement à la banalisation des habitats pour les milieux aquatiques.</p> <p>😊 Une seule commune remblée sur l'aval du bassin</p>	Plaine agricole entre Argentan et Ecouché, et bassin de l'Houay et de la Baize. Aval de la masse d'eau dans la zone bocagère.	AVERE	Réduction des phénomènes de transfert par érosion et/ou ruissellement		Qualité du milieu aquatique / Qualité de l'AEP / Qualité des eaux souterraines / Gestion quantitative
	<p>😊 Un maître d'ouvrage (SETFORNE) sur 40 km de linéaire (Orne) et un programme d'entretien et de restauration du cours d'eau en cours de réalisation (Chênes, abreuvoirs, entretien de la ripisylve).</p> <p>😊 Des pratiques culturales favorisant les phénomènes de pollution par les nitrates (même si les rejets urbains contribuent à ce phénomène de pollution) et les pesticides avec des pics de concentration en nitrates en automne et en hiver.</p> <p>😊 Des parcelles souvent drainées pour répondre à des</p>	La Courbe		Réduire les pollutions ponctuelles et diffuses.	Amélioration de la connaissance et réduction des phénomènes de transfert par érosion et/ou ruissellement. MAE, MAEJ favoriser la remise en herbe ; favoriser le maintien des hâtes ; favoriser la mainien des mares	Maintenir les surfaces en zones humides
		L'Orne entre Aunou sur Orne et Putanges-Pont Ecoperin		Préserver les zones humides		Maintenir les surfaces en zones humides
		Masse d'eau		Réconcilier agriculture et zones humides		Maintenir les surfaces en zones humides

ANALYSE DES PRESSIONS

Pressions	Atouts/Contraintes	Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre	Levers d'action	Enjeux
	<p>besoins de productivité au détriment des zones humides.</p> <ul style="list-style-type: none"> 👉 Des zones humides transformées en peupleraies 👉 Une réduction du linéaire de haies (y compris la ripisylve). 👉 Une part importante des surfaces fourragères consacrées à la culture du maïs. 👉 Des mesures agri-environnementales spécifiques à l'eau qui peinent à se mettre en place. 👉 Impact des traitements des vergers à l'amont de Putanges-Pont-l'Évêque sur la qualité des eaux superficielles 	Sarceaux			<p><i>Reduction des pollutions phytosanitaires</i></p> <p><i>Ecophyto2018 : Réduction des substances dangereuses</i></p>	<p><i>prairies</i></p>
Typologie des exploitations et pratiques agricoles	<p>👉 Les exploitations de types polyculture élevage dominent avec un élevage (essentiellement de bovins), malgré des exploitations plus orientées vers la culture à l'amont de la masse d'eau.</p> <p>👉 Un maintien de l'élevage bovin sur les cantons d'Argentan, qui tend à l'extensification sur le canton d'Ecouché.</p> <p>👉 Une majorité d'exploitation <70 ha, mais un nombre en forte baisse depuis 1988.</p> <p>👉 Une part de plus en plus importante consacrée aux cultures au détriment des prairies permanentes et du maillage bocager.</p> <p>👉 Une gestion des effluents encore trop souvent responsable des concentrations en nitrates dans les eaux de surface et les eaux souterraines.</p> <p>Présence d'une pisciculture</p>		POSSIBLE	Maintenir l'économie agricole.	<p><i>MAE, MAEl</i></p> <p><i>Restauration du maillage bocager</i></p> <p><i>Maintien des zones humides</i></p>	<p><i>Maintien des usages / Qualité du milieu aquatique</i></p>
Autres Ouvrages	<p>👉 Une révision des classements des cours d'eau prenant en compte la continuité écologique pour 2011.</p> <p>👉 Des ouvrages hydrauliques anciens (moulins) n'ayant plus d'usage.</p> <p>👉 Un ouvrage identifié comme ouvrage prioritaire Grenelle au titre de la continuité écologique, pour lequel un aménagement ou un arasement est envisagé, le propriétaire renonçant à son droit d'eau. (Maitrise d'ouvrage assuré par le SETEORNE)</p> <p>👉 Un ouvrage hydroélectrique important en concession avec EDF jusqu'en 2035, ayant un fort impact sur la continuité écologique et sédimentaire, et susceptible de favoriser les phénomènes d'eutrophisation.</p> <p>👉 Un mode production d'électricité non émetteur de CO2 reconnu au niveau national comme compatible avec certains enjeux environnementaux.</p>	Occagnes (Houay)	FAIBLE	<p>Localiser, identifier l'état, le fonctionnement et les usages associés aux ouvrages</p> <p>Rétablissement la continuité écologique</p> <p>Favoriser une gestion coordonnée des ouvrages hydrauliques par le S.A.G.E.</p> <p>Réduire l'impact du barrage de Rabodanges</p>	<p><i>Amélioration de la gestion des effluents (animaux et domestiques (bonnes))</i></p> <p><i>Promouvoir les actions adaptées aux enjeux pour chaque ouvrage identifié.</i></p> <p><i>Préconisation possible DOCB Natura 2000 pour un arasement dérasement ou aménagement des ouvrages</i></p> <p><i>Etude d'incidence</i></p> <p><i>Poursuivre la concertation avec E.D.F. pour une réduction de l'impact du barrage.</i></p> <p><i>Améliorer la connaissance sur l'impact du barrage/Ende spécifique sur le barrage de Rabodanges</i></p>	<p><i>Qualité du milieu aquatique</i></p>
Hydraulique						

ANALYSE DES PRESSIONS							
Pressions	Atouts/Contraintes	Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre	Levers d'action	Enjeux	
Travaux hydrauliques	<p>Une hydromorphologie dégradée (rectification, recalibrage) favorisant les dysfonctionnements du cours d'eau.</p> <p>Un habitat dégradé en raison de la mauvaise qualité hydromorphologique du cours d'eau (Impact de l'activité agricole et de l'urbanisation)</p> <p>Un contexte piscicole jugé perturbé en 1998 et une mauvaise continuité écologique globale associée à des problèmes de qualité des habitats et de préservation ou de restauration de frayère.</p>	Territoire du SAGE AVERE		Restaurer l'hydromorphologie.	Amélioration des connaissances sur l'état hydromorphologique Mise en œuvre des travaux programmés	Qualité du milieu aquatique /Gestion quantitative	
Plans d'eau	<p>Une vulnérabilité au cumul des plans d'eau variant d'assez forte à très forte selon les bassins versants.</p> <p>Un nombre élevé de plans d'eau inférieurs à 1000 m², mais aussi une bonne proportion de plans d'eau compris entre 1000 et 5000 m².</p> <p>Existence de plan d'eau supérieur à 10 000 m² dont la retenue du barrage de Rabodanges</p> <p>Un manque de connaissance sur le type d'implantation et les lieux de rejets des différents plans d'eau exceptée pour les plus gros étangs.</p> <p>Des lieux de pratique de pêche relevant d'une activité privée (non gérée par une AAPDMA)</p>	Bassin versant de la Baize (Très forte), de l'Houay (Forte), de l'Orne (Assez forte) Bassin versant de l'Houay	POSSIBLE	Réduire l'impact des plans d'eau	Acquisition de connaissances complémentaires sur l'état hydromorphologique Initier la concertation avec les propriétaires pour une réduction de l'impact des plans d'eau. Améliorer la gestion générale des plans d'eau les plus « impactant » (débit, environnement, entretien).	Qualité du milieu aquatique /Gestion quantitative	
Espèces invasives	<p>Des secteurs encore préservés</p> <p>Des réservoirs biologiques identifiés à préserver</p> <p>Une lutte organisée contre le ragondin et le rat musqué (F.D.G.D.O.N.) et les collectivités.</p> <p>Une mobilisation des pouvoirs publics et des gestionnaires d'espaces. (Conservatoire Fédéatif des Espaces Naturels de Basse-Normandie),</p> <p>Présence de Jussie, de Renouée du Japon et Myrophylle du Brésil</p> <p>Des populations d'écrevisses du pacifique qui tendent à agrandir leur territoire.</p> <p>Présence de ragondins et de rats musqués</p> <p>Des berges fragilisées par les galeries ou terriers creusés par ces espèces.</p> <p>Des espèces invasives souvent introduites dans le milieu par l'homme, faute de connaissance ou de précaution suffisante.</p>	Entre Ecouché et Sérans ; Ruisseau du Gué Blandin Territoire du S.A.G.E. Retenue du barrage de Rabodanges, masse d'eau et commune de Putanges-Pont-Ecrepin Territoire du S.A.G.E.	AVERE	Limiter la création de plan d'eau en zone « vulnérable » Etude d'incidence	Plan de suivi des populations / Atlas biodiversité (Grenelle 2) Mettre en place des plans de gestion Conservatoire Fédéatif des Espaces Naturels de BN – Réseau de suivi des populations (flore invasive) Sensibiliser et informer les populations. Circoscrire le développement des populations Réduire les populations	Plan de suivi des populations /Atlas biodiversité (Grenelle 2) Mettre en place des plans de gestion Conservatoire Fédéatif des Espaces Naturels de BN – Réseau de suivi des populations (flore invasive) Sensibiliser et informer les populations. FDGDON et collectivités (ragondins, rats musqués) ONEMA (écrevisse)	Qualité du milieu aquatique
					Lutter contre l'introduction de nouvelles espèces sur le territoire du S.A.G.E.	Information, communication	

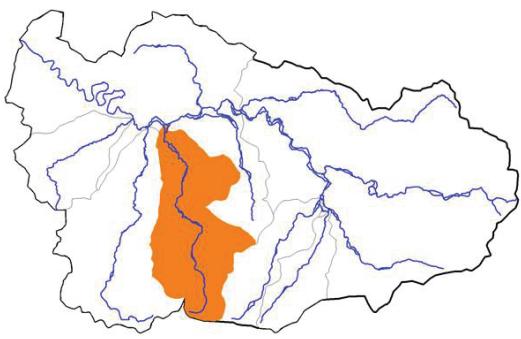
ANALYSE DES USAGES

Usages	Atouts/Contraintes	Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre	Levers d'action	Enjeux
Loisirs	Pêche	Masse d'eau	FAIBLE	Maintenir l'usage pêche	Restaurer la qualité hydromorphologique du cours d'eau. Améliorer la qualité des habitats piscicoles. Améliorer la continuité écologique. Gestion des conflits d'usages Mise en place de plan de gestion piscicole	Qualité du milieu aquatique / Maintien des usages
	(i) 3 APPMA en activités sur cette masse d'eau : Gaule Argentanaise, Gaule Eubéenne, Hameçon Putangeois. (i) Etangs privés piscicoles (pisciculture Houay) (i) Une pratique de la pêche sur la retenue du barrage avec notamment 2 « parcours nocturnes carpes » (i) Restauration de la frayère en queue de retenue de Rabodanges (i) Certains conflits entre pêcheur, kayakiste, riverains et pratiquant de ski nautique sur la retenue de Rabodanges (i) Un contexte piscicole jugé perturbé en 1998 et une mauvaise continuité écologique globale associée à des problèmes de qualité des habitats et de préservation ou de restauration de frayère. (i) Un manque d'entretien de la ripisylve générant de nombreux embâcles mais en cours d'amélioration sur le territoire en gestion par le SETEORNE				Favoriser la mise en œuvre des programmes de travaux existants ou programmés Entretenir, restaurer et implanter de la ripisylve / Mise en œuvre de programme de restauration et d'entretien	
	Kayak			Maintenir l'usage kayak	Mise en place de plan de gestion .avec les particuliers ou les maîtres d'ouvrages compétents Information sur la réglementation associée à l'entretien des cours d'eau	Maintien des usages
					Gestion des conflits d'usages.	
	Autres	Retenue de Rabodanges masse d'eau HL 71	NON	Maintenir les usages liés à la retenue de Rabodanges.	Gestion des conflits d'usages.	Maintien des usages
					Rappel des risques et information réglementaire.	
Touristique		Territoire du SAGE.	NON	Maintenir l'activité économique	Communication sur milieux aquatiques.	Maintien des usages

ANALYSE DES USAGES					
Usages	Atouts/Contraintes	Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre	Leviers d'action
	<ul style="list-style-type: none"> ⊕ Un maillage de circuits de petite randonnée et de parcours inscrits au PDIPR à l'aval de la masse d'eau ⊖ Une pratique touristique du canoë et du pédestre. ⊖ Un manque de sensibilisation à la préservation des milieux aquatiques pouvant entraîner des comportements « nuisibles » sur les milieux aquatiques. 	Partie aval de la masse d'eau entre Ecouché et le Rabodanges Territoire du S.A.G.E.			

HR 296

H
R
2
9
6



HR 296

La Cance de sa source au confluent de l'Orne

Superficie : 110 km² ;
Linéaire principal : 50,04 km

DESCRIPTION DE LA MASSE D'EAU :

- Affluent rive gauche de l'Orne caractérisé par une forte pente en tête de bassin (Contrefort du Massif Armorican) sensible à l'étiage et une zone de plaine à laval (Bassin Parisien) ;
- Un territoire majoritairement rural avec une zone forestière en amont (Forêt d'Écoutes), suivi d'une zone bocagère où domine la prairie, puis d'une zone de cultures intensives correspondant à la zone de rupture de pente à la plaine Argentan-Écouché ;
- Des aménagements fonciers ruraux (ex remembrement) réalisés dans les années 50-60 à laval de la masse d'eau et dans les années 60-80 sur le secteur de Boucé, mais inexistant sur les reste de la masse d'eau ;
- Un territoire très rural avec une faible densité de population. Les communes ont majoritairement moins de 200 habitants. Cette population est essentiellement localisée sur Boucé et Écouché et tend à s'accroître depuis une dizaine d'années ;
- Un territoire traversé par un réseau routier ancien, un réseau routier plus récent (2*2 voies Argentan-Flers) et une ligne ferroviaire.
- Une économie locale majoritairement agricole, avec une activité artisanale et industrielle essentiellement localisée sur Écouché.

Enjeux fixés par la D.C.E. sur l'atteinte du « Bon état » :

HR 296					
Biologique et physico chimique	2015	Chimique (micropolluants DCE)	2021	Global	2021
Justification du report de délais : technique et économique					

Facteurs limitant l'atteinte du « bon état » : une morphologie dégradée surtout sur les affluents en raison des travaux de recalibrage et de rectification hérités des années 70-80.

Une dégradation de la qualité physico chimique ces 5 dernières années, notamment sur le paramètre matières oxydables et un état chimique jugé mauvais sur la base d'une modélisation à partir de l'occupation des sols.

Points particuliers : 3 masses d'eau « petits cours d'eau » dont 2 avec un objectif « bon état » DCE pour 2021 : le ruisseau des Landelles (HR 296-I2159000-19,14km²-10,70km) et le ruisseau de Bel Usse (HR296-I2163000-17,29 km²-5,54km) ; et 1 avec un objectif « bon état » D.C.E. pour 2015 : le ruisseau de Clairefontaine (HR296-I2155000-15,78km²-6,42km).

Réglementations spécifiques à la masse d'eau :

- *P.P.R.i. Haute vallée de l'Orne* : Cours principal de la Cance et principaux affluents ;
- *Sites classés et inscrits* : sans objets sur cette masse d'eau ;
- *Zone vulnérable et Z.P.P.N.* : Zone vulnérable sur l'ensemble du territoire du S.A.G.E. ;
- *Z.N.I.E.F.F. de type 1* : Les quartiers – 00000171 (ruisseau des marais du bois Fleuriel) ; Bois de Goult – 00030002 (Cance) ; Haut bassin de la Cance (Cance) - 00030006 ; Bruyère de la Coudraie – 00030003 (Cance) ; Prairies humides en aval d'Argentan – 01000003 (Orne) ;
- *Z.N.I.E.F.F. de type 2* : Massif forestier d'Écoutes et ses marges - 00030000 (amont du bassin de la Cance) ; Prairies humides autour d'Argentan – 01000000 (Orne) ;

- *Natura 2000* : Haute Vallée de l'Orne et ses affluents sur la partie aval et moyenne du linéaire de la masse d'eau et site d'Écoutes (sur la partie amont du linéaire de la masse d'eau – territoire du P.N.R. Normandie-Maine) ;
- *Arrêté de biotope* : Le lit de la Cance et ses affluents pour la reproduction et la croissance de l'écrevisse autochtone et de la truite fario ;
- *Réservoirs biologiques* : La Cance dans sa partie amont et son affluent le ruisseau de Clairefontaine. (le Landrion affluent de la Cance, bien que n'étant pas retenue comme réservoir biologique présente un potentiel intéressant) ;
- *Espaces Naturels Sensibles* : Tourbière du Petit Riaux - bassin versant de la Cance ;

QUALITE DU COURS D'EAU :



Une qualité générale plutôt moyenne avec une dégradation de la qualité des milieux depuis 2005 notamment sur le paramètre matière oxydable vraisemblablement lié au lessivage des terres agricoles surtout dans la partie aval consacrée majoritairement aux cultures.



Une amélioration dans le temps de la qualité sur les nitrates depuis 2005 à confirmer dans le temps.



Une qualité biologique (.I.B.G.N. et I.B.D.) moyenne révélant une pollution moyenne ou une forte eutrophisation.



Un mauvais état chimique (par modélisation) lié à l'occupation du sol.

ZONES HUMIDES :



Une surface potentielle de territoires humides (corridors) de 50% environ bien répartie sur l'ensemble de masse d'eau.



Un pourcentage de zones humides de 5% de la surface de la masse d'eau menacée par le drainage des parcelles agricoles surtout dans la partie aval de la masse d'eau (affluents inclus).

GESTION QUANTITATIVE :

Inondation :



Des inondations principalement localisées sur la Cance elle-même en amont de Francheville (zone de confluence des différents ruisseaux dont le ruisseau de Clairefontaine) et sur la plaine entre Avoine et Écouché, lieu de confluence de la Cance avec l'Orne.



Dernière crue historique : 1995 localisée sur la zone de plaine à Écouché.



Des inondations identifiées comme :

- ayant un impact jugé positif pour le maintien des frayères et la préservation des populations aquatiques ;
- ayant un impact jugé négatif lorsqu'elles touchent les biens et les personnes y compris les zones de cultures.



Des inondations d'intensité et de durée moyenne (<9jours).



Des zones naturelles d'expansion de crue possibles en zone agricole à préserver.



Des inondations par débordement de cours d'eau amplifiée par des phénomènes de ruissellement.



Un P.P.R.I. en cours d'élaboration (validation prévue en 2011) permettant de réglementer les zones de construction afin de réduire la vulnérabilité des personnes et des biens).



Des phénomènes qui tendent à s'aggraver du fait de l'occupation des sols (urbanisation, réduction des surfaces en herbe, drainage, réduction des linéaires de haies), entraînant une augmentation du ruissellement et de l'hydromorphologie dégradée du cours d'eau. Cas notamment de la commune de La Bellière où une zone bâti présente un risque d'inondabilité via le ruisseau du Landrion aggravé le mode de gestion d'une parcelle forestière riveraine du cours d'eau et une configuration géographique en pied de versant.

Etiage :



Des débits corrélés avec les épisodes pluvieux.



Une capacité moyenne sur la Cance, voire faible sur ses affluents, à résister aux sécheresses climatiques.



La présence d'ouvrages susceptibles de jouer sur les débits d'étiage, mais surtout sur la qualité physico-chimique et biologique du cours d'eau.



Une réduction des territoires humides susceptibles de participer au soutien des débits d'étiage.

USAGES IDENTIFIES :

- Alimentation en eau potable (prélèvement en eau souterraine)
- Assainissement des eaux usées domestiques ;
- Pêche de loisir (associative et privé) : A.A.P.P.M.A. de la Gaule Carrougienne, de la Gaule Mortrée-Sées et de la Gaule Ecubéenne et étangs de pêche ;
- Agriculture ;
- Artisanat.

MAITRISE D'OUVRAGE CONNU SUR LE TERRITOIRE :

Cf. annexe 1 du rapport « Diagnostic – Note de Synthèse »

ANALYSE DES PRESSIONS

Pressions	Atouts/Contraintes	Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre	Leviens d'action	Enjeux
Domestique	A.E.P.	<p>(i) 2 captages en amont du bassin (Syndicat de St Sauveur de Carrouges)</p> <p>(i) Des prélevements majoritairement en eau souterraine</p> <p>(+) Une production d'eau potable dépendant du Syndicat de Saint Sauveur de Carrouges et d'Argentan via Écouché.</p> <p>(+) Un volume distribué en constante diminution</p> <p>(i) Des prélevements privés à usages domestiques ou agricoles en augmentation</p>	<p>La Lande de Goult</p> <p>POSSIBLE</p>	<p>Favoriser les actions de protection de la ressource, la mise en place de périmètre de protection de captage et la mise en œuvre de la sécurisation.</p>	<p>Périmètre de protection de captage</p>	Qualité de l'AEP / Qualité des eaux souterraines
Assainissement		<p>(+) Tous les schémas d'assainissement sont réalisés sur le territoire du S.A.G.E.</p> <p>(i) 5 communes en assainissement individuel sur tout leur territoire.</p> <p>(+) Des travaux d'assainissement collectifs programmés</p> <p>(+) Des nouvelles stations d'épuration en projet</p> <p>(-) Des problèmes d'eau claire parasite</p> <p>(i) Des collectivités pourvues de plan d'épandage pour la valorisation agronomique des boues tout au long de l'année</p> <p>(i) Des plans d'épandage à réaliser ponctuellement pour la valorisation agronomique des boues issues des curages de lagunes ou des phragmitaires</p> <p>(i) Une valorisation agronomique des boues de certaines STEP sur le territoire du SAGE et alentours susceptible de contribuer aux phénomènes de pollution par les nitrates et le phosphore en cas de mauvaise gestion.</p> <p>(+) Une utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des jardins privés pas toujours raisonnées et susceptibles de favoriser la pollution de la ressource.</p>	<p>Ensemble de la masse d'eau Avoine, La Bellière, La Lande de Goult, Loucé, Tanques</p> <p>Commune de Fleuré (Maîtrise d'ouvrage CDC d'Écouché) et de Francheville (décision remise en cause par la CDC de Mortrée compte tenu du coût et de la baisse des financements)</p> <p>Commune d'Écouché (Bassin de l'Udon) et de Fleuré Commune Boucé</p>	<p>Gérer les eaux pluviales</p> <p>Lutter contre les pollutions liées à l'assainissement rejets, eaux claires parasites...)</p>	<p>Favoriser la mise en œuvre des programmes d'actions</p> <p>Sensibilisation des particuliers</p> <p>Favoriser la réalisation de diagnostic réseau pour lutter contre les eaux claires parasites</p>	Qualité du milieu aquatique
Urbaine	Démographie	<p>(i) Une population en croissance particulièrement en tête de bassin (cantons de Carroges) et à l'aval (canton d'Écouché)</p> <p>(i) Une population concentrée autour des grands axes de communication et des gros hougrs.</p> <p>(+) Une commune ayant un P.L.U. approuvé.</p>				Gestion quantitative
	Document d'urbanisme et projet			<p>POSSIBLE en fonction des projets d'aménagement</p>	<p>Réduire les phénomènes de ruissellement</p>	<p>Acquisition connaissance sur les phénomènes de ruissellement</p>

ANALYSE DES PRESSIONS

Pressions	Atouts/Contraintes	Analyse des Pressions			Leviens d'action	Enjeux
		Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre		
d'aménagement	<p>😊 4 communes ayant une carte communale approuvée ou en cours d'élaboration.</p> <p>😢 Le reste des communes n'ont encore aucun document d'urbanisme et donc sont dépendantes du Règlement National d'Urbanisme (R.N.U.) ⇔ Pas de politique d'aménagement locale.</p> <p>😢 Un manque de connaissance sur l'impact de l'imperméabilisation des sols sur les phénomènes de ruissellements, les crues et la pollution diffuse de la ressource en eau.</p> <p>💡 Un territoire rural, pour qui les documents d'urbanisme restent une démarche coûteuse et difficile à appréhender.</p>	Écouché, Virigny, Avoine, Francheville	Ensemble de la masse d'eau	Mettre en adéquation les projets d'aménagement et de développement avec la capacité de la ressource en eau	Favoriser la mise en place de documents d'urbanisme cohérents avec les objectifs et les enjeux du SAGE (Eviter le morcellement urbain – Prendre en compte les risques majeurs (inondations, coulées de bœufs,...) PPRI, PAPI	
Infrastructures de communication	<p>😢 Un réseau routier (2x2 voies Argentan-Fliers) qui prend en compte les problématiques de ruissellement et de traitement des eaux ainsi que le fonctionnement dynamique des cours d'eau.</p> <p>😢 Des pratiques d'entretien des routes et des espaces communaux encore trop orienté sur l'utilisation des produits phytosanitaires.</p> <p>🌐 Des agences routières chargées de l'entretien du réseau routier et engagées dans la Charte Bas Normande d'entretien phytosanitaire</p> <p>💡 Quelques communes lancées dans la démarche de la Charte Bas Normande d'entretien phytosanitaire</p>	Masse d'eau	POSSIBLE	Limiter les pollutions par les phytosanitaires collectifs, le RFF,...	Favoriser l'établissement de documents d'urbanisme complémentaires / favoriser la mise en place de documents d'urbanisme	Natura 2000 (dans les actions complémentaires) / Qualité des eaux souterraines
Industrielle	<p>Prélèvements Soumis à redevance</p>	Rive droite de la Cance	POSSIBLE	Limiter l'impact du ruissellement urbain sur le milieu	Limiter les impacts du réseau routier sur la continuité écologique	Etude d'incidence Mesures compensatoires Aménagements spécifiques
	Sans objet sur cette masse d'eau					Gestion quantitative

ANALYSE DES PRESSIONS

Pressions	Atouts/Contraintes	Analyse des Pressions			Leviers d'action	Enjeux
		Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre		
	<p>remembrement dans les années 60 à 80, d'où une diminution du linéaire de haies, une rectification et un recalibrage des cours d'eau favorisant les dysfonctionnements des cours d'eau, tant en période de crue qu'en période d'étiage, et contribuant fortement à la banalisation des habitats pour les milieux aquatiques.</p> <p> L'existence d'arrêté de protection de biotope interdisant le recalibrage et limitant les impacts des travaux sur la ripisylve sur le linéaire concerné.</p> <p> Des arrêtés de protection de biotope en cours d'actualisation ou de révision modifiant les contraintes notamment vis-à-vis des haies.</p> <p> Des pratiques culturales favorisant les phénomènes de pollution par les nitrates (même si les rejets urbains peuvent contribuer à ce phénomène de pollution) et les pesticides, avec des pics de concentration en nitrate en automne et en hiver.</p> <p> Des parcelles souvent drainées pour répondre à des besoins de productivité au détriment des zones humides.</p> <p> Une réduction du linéaire de haies (y compris la ripisylve).</p> <p> Une part importante de surfaces fourragères consacrées à la culture du maïs.</p> <p> Des mesures agri-environnementales spécifiques à l'eau qui peinent à se mettre en place.</p>	Massé d'eau	<p>Réduire les pollutions diffuses</p> <p>Réduire les pollutions phytosanitaires</p> <p>Préserver, restaurer les zones humides (Réconcilier agriculture et zone humide)</p>	<p><i>Actions du PNR sur la protection des patrimoniales MAE, MAEt (favoriser la remise en herbe ; favoriser le maintien des haies ; favoriser le maintien des mares)</i></p>	<p>Amélioration des connaissances</p>	
	<p>Typologie des exploitations et pratiques agricoles</p> <p> Les exploitations de types polyculture élevage dominent avec un élevage (essentiellement de bovins), malgré des exploitations plus orientées vers la culture à l'aval de la masse d'eau.</p> <p> Des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement.</p> <p> Un élevage bovin en recul</p> <p> Un élevage bovin en extensification</p> <p> Une majorité d'exploitations >70 ha, qui tendent à s'agrandir au détriment du nombre d'exploitations.</p> <p> Une part de plus en plus importante consacrée aux cultures au détriment des prairies permanentes et du maillage bocager.</p> <p> Une gestion des effluents encore trop souvent responsable des concentrations en nitrates dans les eaux de surface et les eaux souterraines.</p> <p> Une révision des classements des cours d'eau prenant en compte la continuité écologique pour 2011.</p>	<p>Amont du bassin</p> <p>Aval du bassin</p>	<p>POSSIBLE</p>	<p>Maintenir l'économie agricole</p>	<p><i>Maintien des usages / Qualité du milieu aquatique MAE, MAEt Restauration du maillage bocager</i></p>	<p>Maintien des zones humides Améliorer la gestion des effluents (animaux et domestiques (boues))</p>
Hydraulique	Ouvrages			FAIBLE	<p>Localiser, identifier l'état, le fonctionnement et les usages associés aux ouvrages Rétablir la continuité</p>	<p><i>Acquisition de connaissances Promouvoir des actions adaptées aux enjeux pour chaque ouvrage identifié</i></p>

ANALYSE DES PRESSIONS

Pressions	Atouts/Contraintes	Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre	Leviens d'action	Enjeux
	<p>(i) De « petits » ouvrages hydrauliques liés aux étangs pour la majorité.</p> <p>(i) Une révision du classement des cours prenant en compte la continuité écologique pour 2011.</p> <p>(n) Des obstacles à la continuité écologique voire séquentielle des cours d'eau</p>	Territoire du SAGE	AVERE	Restaurer l'hydromorphologie.	Mise en œuvre des travaux programmés	<i>Préconisation possible DOCOB Natura 2000 pour un aménagement, aménagement ou dérassement des ouvrages)</i> <i>Etude d'incidence</i>
Travaux hydrauliques	<p>(n) Une hydromorphologie dégradée (rectification, recalibrage) favorisant les dysfonctionnements du cours d'eau</p> <p>(n) Un habitat dégradé en raison de la mauvaise qualité hydromorphologique du cours d'eau (Impact de l'activité agricole et de l'urbanisation)</p> <p>(n) Un contexte piscicole jugé perturbé en 1998 et une mauvaise continuité écologique globale associée à des problèmes de qualité des habitats et de préservation ou de restauration de frayère.</p>	Territoire du SAGE	AVERE	Restaurer l'hydromorphologie.	Mise en œuvre des travaux programmés	<i>Qualité du milieu aquatique/Gestion quantitative</i>
Plans d'eau	<p>(n) Une faible vulnérabilité du cours principal de la masse d'eau et un affluent</p> <p>(n) Une vulnérabilité moyenne sur 2 affluents</p> <p>(n) Une très forte vulnérabilité pour un affluent avec un plan d'eau de 9 000 m²</p> <p>(i) Un nombre élevé de plans d'eau inférieurs à 1000 m², mais aussi une bonne proportion de plans d'eau compris entre 1000 et 5000 m².</p> <p>(n) Un manque de connaissance sur le type d'implantation et les lieux de rejets des différents plans d'eau excepté pour les plus gros étangs.</p>	Cance et ruisseau Landelles Ruisseau de Clairefontaine et ruisseau du Landrin Ruisseau de Bel Uisse	POSSIBLE	Réduire l'impact des plans d'eau	Acquisition de données complémentaires (implantation, impact,...)	<i>Qualité du milieu aquatique/Gestion quantitative</i>
Espèces invasives	<p>(n) Des secteurs encore préservés : présence d'écrevisses à pattes blanches</p> <p>(n) Des réservoirs biologiques identifiés à préserver</p> <p>(n) Un affluent ayant un potentiel écologique intéressant même s'il n'est pas retenu comme réservoir biologique</p> <p>(n) Une lutte organisée contre le ragondin et le rat musqué (F.D.G.D.O.N.).</p> <p>(n) Une mobilisation des pouvoirs publics et des gestionnaires d'espaces. (Conservatoire Féderatif des Espaces Naturels de Basse-Normandie),</p> <p>(n) Des populations d'écrevisses du pacifique qui tendent à agrandir leur territoire.</p> <p>(n) Présence de ragondins et de rats musqués</p> <p>(n) Des berges fragilisées par les galeries ou terriers</p>	Massé d'eau Cance dans sa partie amont et Ruisseau de Clairefontaine Ruisseau du Landrin (affluent du ruisseau de Clairefontaine) Territoire du S.A.G.E.	AVERE	Preserver et protéger les populations autochtones	Plan de suivi des populations Mettre en place des plans de gestion Conservatoire Féderatif des Espaces Naturels de BN – Réseau de suivi des populations (flore invasive) Sensibiliser et informer les populations.	<i>Qualité du milieu aquatique</i>

Pressions	Atouts/Contraintes	ANALYSE DES PRESSIONS				Enjeux
		Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre	Leviers d'action	
	<p>creusés par ces espèces.</p> <p>⚠ Des espèces invasives souvent introduites dans le milieu par l'homme, faute de connaissance ou de précaution suffisante.</p>			Lutter contre l'introduction de nouvelles espèces sur le territoire du S.A.G.E.	<i>Information, communication</i>	

ANALYSE DES USAGES

Usages	Atouts/Contraintes	Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre	Leviens d'action	Enjeux	
Loisirs	Pêche	<p>i 3 A.A.P.M.A. en activités sur cette masse d'eau : Gaule Carrougienne, Gaule Eubéenne, Gaule Mortréée-Sées.</p> <p>:(Un contexte piscicole jugé perturbé en 1998 en raison de problèmes de piétonnemant du bétail, d'habitats piscicoles dégradés, de rejets d'assainissement collectif non conformes et de travaux hydrauliques hérités du passé.</p> <p>:(Un programme d'actions de préservation et de restauration de la qualité du cours d'eau est en cours sur 2 affluents dans le cadre du programme Natura 2000 du site d'Ecouves sous maîtrise d'ouvrage du PNR Normandie Maine.</p> <p>i Un travail d'entretien et de restauration de la ripisylve à faire</p> <p>i Une étude diagnostic sur l'ensemble des bassins de la Cance et de l'Udon en vu de la mise en place d'un programme d'entretien et de restauration de ces 2 cours d'eau</p>	FAIBLE Masse d'eau	Maintenir l'usage pêche	Réduire les phénomènes de piétonnemant Améliorer la qualité des habitats piscicoles.	Réduire les phénomènes de piétonnemant (création d'abreuvoirs ; arasement ou dérasement des ouvrages) Améliorer la continuité écologique. Gestion des conflits d'usages Mise en place ou mise à jour de plan de gestion piscicole Entretien, restaurer, planter de la ripisylve	Qualité du milieu aquatique / Maintien des usages
	Kayak	Sans objet	Territoire du S.A.G.E.	NON	Maintenir l'activité économique	Maintien des usages	
	Autres	Sans objet				Maintien des usages	
Touristique		<p>:(Un tourisme essentiellement orienté sur le patrimoine culturel et architectural ayant donc peur de pression directe sur l'eau et ses milieux.</p> <p>:(Une tête de bassin appartenant au territoire de compétence du P.N.R. Normandie-Maine susceptible de générer un attrait touristique et appui pédagogique en matière de préservation de l'environnement</p> <p>i Quelques circuits de petite randonnée en rive droite et un sentier de grande randonnée allant du Massif d'Ecouves à Écouché</p> <p>:(Un manque de sensibilisation à la préservation des milieux aquatiques pouvant entraîner des comportements « nuisibles » sur les milieux aquatiques</p>	Masse d'eau : rive droite Territoire du S.A.G.E.	Communication sur, sensibiliser aux milieux aquatiques.	Maintien des usages		

HR 297

H
R
2
9
7

- *Z.N.I.E.F.F. de type 2* : Massif forestier d'Écouves et ses marges - 00030000 (tête de bassin des ruisseaux de Coupigny et du Bois Landry) ;
- *Natura 2000* : Haute Vallée de l'Orne et ses affluents sur l'ensemble du linéaire de la masse d'eau ;
- *Réservoirs biologiques* : L'Udon de Ste Marguerite de Carrouges à Ste Marie la Robert ; Le Ruisseau du Moulin Besnard de Chahains à l'aval de Ste Marguerite de Carrouges ;
- *Espaces Naturels Sensibles* : sans objet sur cette masse d'eau ;

QUALITE DU COURS D'EAU :

-  Une station de suivi en place depuis 2007 à l'aval de la masse d'eau.
-  Une qualité globale moyenne mais surtout médiocre sur le paramètre nitrates en raison de la mauvaise hydromorphologie du bassin le rendant sensible aux phénomènes de lessivage (qualité variant en fonction de la pluviométrie).
-  Une nette amélioration depuis 2002 liée à la modification du procédé d'épuration des Verreries de l'Orne (suppression des rejets d'ammoniaque).
-  Une qualité chimique jugée bonne.
-  Une étude diagnostic réalisée sur l'ensemble de la masse d'eau sous maîtrise d'ouvrage du P.N.R. devrait permettre la mise en place d'un programme d'actions de préservation et de restauration des cours d'eau (maîtrise d'ouvrage à définir).

ZONES HUMIDES :

-  Une surface potentielle de territoires humides (corridors) de 42% environ bien répartie sur l'ensemble de masse d'eau.
-  Un pourcentage de zones humides de 7% de la surface de la masse d'eau surtout présente en tête de bassin, l'aval ayant fait l'objet de drainage des parcelles agricoles.

GESTION QUANTITATIVE :

Inondation :

-  Des inondations principalement localisées sur la partie moyenne et aval de la masse d'eau (et un petit secteur en tête de bassin).
-  Dernière crue historique : 1995 localisée sur la zone de confluence avec l'Orne (Écouché) et 2000 sur la partie médiane de l'Udon.
-  Des phénomènes d'intensité et de durée moyenne (<9jours).
-  Des zones naturelles d'expansion de crue en zone agricole à préserver.
-  Des inondations identifiées comme :
 - ayant un impact jugé positif pour le maintien des frayères et la préservation des populations aquatiques ;
 - ayant un impact jugé négatif lorsqu'elles touchent les biens et les personnes y compris les zones de cultures.



Des inondations par débordement de cours d'eau amplifiées par des phénomènes de ruissellement.



Un P.P.R.I. en cours d'élaboration (validation prévue en 2011) permettant de réglementer les zones de construction afin de réduire la vulnérabilité des personnes et des biens).



Des phénomènes susceptibles de s'aggraver du fait d'une modification de l'occupation des sols (urbanisation, réduction des surfaces en herbe, drainage, réduction des linéaires de haies), entraînant une augmentation du ruissellement et de la mauvaise hydromorphologie du cours d'eau.

Etiage :



Des débits corrélés avec les épisodes pluvieux.



Une capacité bonne à moyenne (de l'amont vers l'aval) à résister aux sécheresses climatiques, à moduler en raison de la mauvaise hydromorphologie du cours d'eau.



La présence d'ouvrages susceptibles de jouer sur les débits d'étiage, mais surtout sur la qualité biologique et physicochimique.

USAGES IDENTIFIES :

- Alimentation en eau potable (prélèvement en eau souterraine à titre privé) ;
- Assainissement des eaux usées domestiques et industrielles ;
- Pêche de loisir (associative et privé) : A.A.P.P.M.A. de la Gaule Carrougienne, du Moulinet de Vieux Pont et de la Gaule Ecubéenne et étangs de pêche ;
- Agriculture ;
- Artisanat et industrie.

MAITRISE D'OUVRAGE CONNUE SUR LE TERRITOIRE

Cf. annexe 1 du rapport « Diagnostic – Note de Synthèse »

ANALYSE DES PRESSIONS

Pressions	Atouts/Contraintes	Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre	Leviers d'action	Enjeux
Domestique A.E.P.	<p>(i) Des prélèvements majoritairement en eau souterraine à usage privé</p> <p>(i) Une production d'eau potable dépendant du Syndicat de Saint Sauveur de Carrouges d'Argentan via Écouché et Rânes et du Syndicat du Val d'Écouché</p> <p>(i) Un volume distribué en constante diminution</p> <p>(i) Des prélèvements privés à usages domestiques ou agricoles en augmentation</p>	Masse d'eau Territoire du S.A.G.E.	Possible			Qualité de l'AEP / Qualité des eaux souterraines
Assainissement	<p>(i) Tous les schémas d'assainissement sont réalisés sur le territoire du S.A.G.E.</p> <p>(i) 8 communes en assainissement individuel sur tout leur territoire.</p> <p>(i) Des travaux d'assainissement collectifs réalisés</p> <p>(i) 2 nouvelles stations d'épuration dont 1 qui traite le phosphore</p> <p>(i) 1 nouvelle station d'épuration en projet</p> <p>(i) Des problèmes d'eau claire parasite</p> <p>(i) Réalisation d'une étude diagnostic réseau à prévoir sur la partie en assainissement collectif.</p> <p>(i) Des collectivités pourvues de plan d'épandage pour la valorisation agronomique des boues tout au long de l'année</p> <p>(i) Des plans d'épandage à réaliser ponctuellement pour la valorisation agronomique des boues issues des curages de lagunes ou des phragmitaires</p> <p>(i) Une valorisation agronomique des boues de certaines STEP sur le territoire du SAGE et alentours susceptible de contribuer aux phénomènes de pollution par les nitrates et le phosphore en cas de mauvaise gestion.</p>	Territoire du SAGE Chahains, Joué du Plain, La Chaux, Le Champ de la Pierre, Le Ménil Stellieur, Ste Marie la Robert, St. Martin des Landes, St Martin L'aiguillon Commune de Saint Sauveur de Carrouges (Réception prochaine des travaux) Commune de Ste Marguerite de Carrouges et Carrouges Commune d'Écouché Communes d'Écouché, de Carrouges, de Rânes	Gérer les eaux pluviales	<i>Acquisition de connaissances sur le pluvial</i>		Qualité du milieu aquatique
Autres					Favoriser la mise en œuvre des programmes d'actions Favoriser la réalisation de diagnostic réseau pour lutter contre les eaux claires parasites S'assurer de la bonne gestion et de la pérennité de la filière de valorisation <i>Information, communication (collectivités, profession agricole, particuliers) en s'appuyant sur le SPANC</i>	
Urbaine Démographie	<p>(i) Une population surtout concentrée sur les communes proches des principaux axes de communication</p> <p>(i) Un accroissement de cette population depuis 1999 sur les cantons auxquels appartiennent ces communes.</p>	Carrouges, Boucé, Écouché	Limiter les pollutions phytosanitaires par les particuliers	<i>Information, sensibilisation du particulier sur les risques des produits phytosanitaires</i>		Qualité du milieu aquatique / Qualité des eaux souterraines
Document d'urbanisme et projet		Carrouges, Rânes, Avoines	POSSIBLE en fonction des projets d'aménagement	Réduire les phénomènes de ruissellement	<i>Acquisition de connaissances sur les phénomènes de ruissellement.</i>	Gestion quantitative

ANALYSE DES PRESSIONS

Pressions	Atouts/Contraintes	Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre	Leviers d'action	Enjeux
d'aménagement	<p>” Règlement National d'Urbanisme (RNU) ⇔ Pas de politique d'aménagement locale</p> <p>” 2 communes ayant une carte communale en cours d'élaboration.</p> <p>” Le reste des communes n'ont encore aucun document d'urbanisme et donc sont dépendantes du</p> <p>” Un manque de connaissance sur l'impact de l'imperméabilisation des sols sur les phénomènes de ruissellements, les crues et la pollution diffuse de la ressource en eau.</p> <p>” Un territoire rural, pour qui les documents d'urbanisme restent une démarche coûteuse et difficile à appréhender.</p>	Écouché et Joué du Plain Ensemble de la masse d'eau		Mettre en adéquation les projets d'aménagement et de développement avec la capacité de la ressource en eau	Favoriser la mise en place de documents cohérents avec les objectifs et les enjeux du SAGE (éviter le ruissellement urbain – Prendre en compte les risques majeurs (inondation, coulée de berge,...) PPR, PAPI)	Favoriser la mise en place de documents d'urbanisme cohérents avec les objectifs et les enjeux du SAGE (éviter le ruissellement urbain – Prendre en compte les risques majeurs (inondation, coulée de berge,...) PPR, PAPI)
Infrastructures de communication	<p>” Un réseau routier (2x2 voies Argentan-Flers) qui prend en compte les problématiques de ruissellement et de traitement des eaux ainsi que le fonctionnement dynamique des cours d'eau.</p> <p>” Un réseau ferré, dont les modalités d'entretien contribuent au risque de pollution de la ressource par les produits phytosanitaires</p> <p>” Des pratiques d'entretien des routes et des espaces communaux encore trop orienté sur l'utilisation des produits phytosanitaires.</p> <p>” Des agences routières chargées de l'entretien du réseau routier et engagées dans la Charte Bas Normande d'entretien phytosanitaire</p> <p>” Quelques communes lancées dans la démarche de la Charte Bas Normande d'entretien phytosanitaire</p> <p>” Peu de sentiers de randonnée : un chemin de pèlerinage à l'amont et un chemin de petite randonnée à laval.</p> <p>” Un réseau routier ancien pour sa majorité qui n'est pas équipé de bassins de rétention des eaux de ruissellement, entraînant une évacuation par les fossés, ce qui contribue aux phénomènes de ruissellement, d'érosion et de pollution diffuse du milieu aquatique.</p> <p>” Des infrastructures constituant des obstacles pour la faune locale (rupture des corridors écologiques)</p>	Massé d'eau	POSSIBLE	Limiter les pollutions par les phytosanitaires collectifs, le RFF,...	Maintenir et promouvoir des actions de réductions des volumes et du nombre de produits utilisées	Favoriser une charte pour la prise en compte du ruissellement dans l'entretien du réseau routier
Industrielle	<p>Prélèvements soumis à redevance</p> <p>Rejets soumis à</p>			POSSIBLE	Limiter l'impact ruissellement sur le milieu	Limitier les impacts du réseau routier sur la continuité écologique
		Sans objet sur cette masse d'eau	Ensemble de la masse d'eau Territoire du S.A.G.E.			Etude d'incidence Mesures compensatoires Aménagements spécifiques
	1 établissement industriel soumis à redevance	Verrières de l'Orne à Écouché			Maintenir les contrôles	Gestion quantitative Qualité du milieu aquatique

ANALYSE DES PRESSIONS

Pressions	Atouts/Contraintes	Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre	Leviers d'action	Enjeux
	redevance	Une carrière susceptible de rejeter en période d'inondation vers une zone humide de la commune de Jou du Plain (analyse systématique)			Maintenir le dégagement pour les carrières	
	Autres	Sans objet sur cette masse d'eau	Ensemble de la masse d'eau Territoire du S.A.G.E.			
Artisanale	Prélèvements	😊 Prélèvement sur le réseau d'alimentation en eau potable. 👉 Très peu d'information sur les volumes prélevés propres à ces activités.		Identifier la pression de l'activité artisanale sur l'AEP	Acquisition de données sur les volumes prélevés sur le réseau A.E.P.	Qualité du milieu aquatique / Gestion quantitative
	Rejets	👉 Rejets majoritairement dans le réseau d'assainissement collectif. 👉 Une activité artisanale essentiellement localisée sur les pôles urbains. 👉 Un manque de connaissance sur la qualité des rejets et les volumes rejetés dans le réseau. 👉 Peu de convention avec la collectivité gestionnaire de l'assainissement collectif.	Écouché, Boucé, Carrouges Rânes	Maitriser la qualité des rejets de l'artisanat dans le réseau d'assainissement collectif	Etablissement de convention de rejets avec les collectivités Améliorer la connaissance sur les rejets Sensibilisation aux bonnes pratiques par la communication (s'appuyer sur les CMAs)	Qualité du milieu aquatique
Agricole	Prélèvements (majoritairement sur les eaux souterraines)	👉 Des prélevements essentiellement destinés à l'abreuvement du bétail et plus nombreux en amont de la masse d'eau. 👉 Un impact sur la ressource très difficile à estimer, faute d'informations précises.	Ensemble de la masse d'eau Territoire du S.A.G.E.	Possible	Identifier l'impact des prélevements sur la ressource	Mise en place d'un BD prélevements (DDT 61) ? Acquisition de connaissances sur les volumes prélevés en eau souterraine et sur l'abreuvement du bétail au cours d'eau en vue de limiter le piétinement des berges
	Rejets	👉 Des bâtiments pour la plupart aux normes, d'où une meilleure gestion des effluents d'élevage et un stockage réglementé des produits chimiques. 👉 Des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement. 👉 Une activité majoritairement responsable des pollutions diffuses par les fertilisants et les pesticides. 👉 Des pollutions ponctuelles essentiellement liées aux élevages. 👉 Une activité privilégiée pour la valorisation agronomique des boues d'épuration	Ensemble de la masse d'eau Territoire du S.A.G.E.	Possible	Réduire les pollutions ponctuelles et diffuses. Réduire les phénomènes de transfert par érosion et/ou ruissellement.	PAC, BCAC, CG 61 (hate), Qualité du milieu aquatique
Occupation du sol		👉 Des surfaces en herbe et des cultures fourragères dominantes malgré une tendance au retournement des prairies au profit des cultures et des prairies temporaires. 👉 Des surfaces agricoles presque exclusivement en culture.	Masses d'eau		MAE, MAE (vers une limitation voire une suppression de la fertilisation et une réduction du changement à l'ha)	
		👉 Une masse d'eau remembre sur l'ensemble de son territoire (majoritairement entre les années 60 et 80) d'où une diminution du linéaire de haies, une rectification et un recalibrage des cours d'eau favorisant les dysfonctionnements des cours d'eau, tant en période de crue qu'en période d'étiage, et contribuant fortement à la banalisation des habitats pour les milieux aquatiques.	Aval de la masse d'eau en rive droite Masses d'eau	AVERE	Amélioration des connaissances	Qualité du milieu aquatique / Qualité de l'AEP / Qualité des eaux souterraines / Gestion quantitative

ANALYSE DES PRESSIONS

Pressions	Atouts/Contraintes	Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre	Leviers d'action	Enjeux
	<p>Des pratiques culturales favorisant les phénomènes de pollution par les nitrates (même si les rejets urbains peuvent contribuer à ce phénomène de pollution) et les pesticides avec des pics de concentration en nitrate en automne et en hiver.</p> <p>Des parcelles souvent drainées pour répondre à des besoins de productivité au détriment des zones humides.</p> <p>Une réduction du linéaire de haies (y compris la ripisylve)</p> <p>Une part importante de surfaces fourragères consacrée à la culture du maïs.</p> <p>Des mesures agri-environnementales spécifiques à l'eau qui peinent à se mettre en place.</p>			POSSIBLE	Maintenir l'économie agricole	Maintien des usages / qualité des milieux aquatiques
	<p>Typologie des exploitations et pratiques agricoles</p> <p>Les exploitations de types polyculture élevage dominent avec un élevage essentiellement de bovins, malgré des exploitations plus orientées vers la culture à l'aval de la masse d'eau.</p> <p>Des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement.</p> <p>Un élevage bovin en recul</p> <p>Un élevage bovin en extensification</p> <p>Une majorité d'exploitations <70 ha, qui tendent à s'agrandir au détriment du nombre d'exploitations.</p> <p>Une part de plus en plus importante consacrée aux cultures au détriment des prairies permanentes et du maillage bocager.</p> <p>Une gestion des effluents encore trop souvent responsable des concentrations en nitrates dans les eaux de surface et les eaux souterraines.</p>	<p>Amont du bassin</p> <p>Aval du bassin</p>		Mettre en adéquation les activités agricoles avec les enjeux qualité de la ressource en eau	<p>Restauration du maillage bocager</p> <p>Action du PNR sur la protection des haies patrimoniales</p> <p>MAE, MAEl</p>	Améliorer la gestion des effluents (animaux et domestiques (bovins))
	Présence d'une pisciculture	Joue du Plain	FAIBLE	Masse d'eau	Localiser, identifier l'état, le fonctionnement et les usages associés aux ouvrages	Préconisation possible DOCOB Natura 2000 pour un aménagement, arasement ou dérasement des ouvrages
Hydraulique	Ouvrages			<p>Une révision des classements des cours d'eau prenant en compte la continuité écologique pour 2011.</p> <p>Des ouvrages hydrauliques favorisant la banalisation des écoulements.</p> <p>Une révision des classements des cours d'eau pour 2011, qui prend en compte la continuité écologique.</p> <p>Des obstacles à la continuité écologique voire sédimantaire des cours d'eau</p> <p>2 ouvrages impactant particulièrement la ligne d'eau</p>	<p>Favoriser la gestion coordonnée des ouvrages hydrauliques à l'échelle du SAGE</p> <p>Moulin du Val (Vieux Pont) et Moulin de Seyrai (Seyrai)</p>	Acquisition de connaissances sur la localisation, l'état, le fonctionnement et les usages des ouvrages
					Rétablissement écologique	Promouvoir des actions adaptées aux enjeux pour chaque ouvrage identifié.

ANALYSE DES PRESSIONS

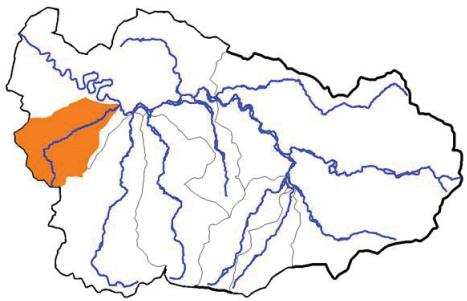
Pressions	Atouts/Contraintes	Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre	Leviers d'action	Enjeux
Travaux hydrauliques	<p>⚠ Une hydromorphologie dégradée (rectification, recalibrage) favorisant les dysfonctionnements du cours d'eau</p> <p>⚠ Un habitat dégradé en raison de la mauvaise qualité hydromorphologique du cours d'eau (Impact de l'activité agricole et de l'urbanisation)</p> <p>⚠ Un contexte piscicole jugé perturbé en 1998 et une mauvaise continuité écologique globale associée à des problèmes de qualité des habitats et de préservation ou de restauration de frayère.</p>	Territoire du SAGE	AVERE	Restaurer l'hydromorphologie.	<i>Etude d'incidence</i> Mise en œuvre des travaux programmés Identification d'un maître d'ouvrage	Qualité du milieu aquatique /Gestion quantitative
Plans d'eau	<p>⚠ De nombreux plan d'eau surtout en tête de bassin, d'où une forte vulnérabilité de l'Udon, une forte vulnérabilité du ruisseau Le Couillard (succession de plans d'eau au fil de l'eau) et une vulnérabilité moyenne du Ruisseau de la Ranette</p> <p>⚠ Un nombre élevé de plans d'eau inférieurs à 1000 m² et compris entre 1000 et 5000 m².</p> <p>⚠ 6 plans d'eau d'une surface supérieure à 10000 m² sur un affluent</p> <p>⚠ Un plan d'eau de 90 000m² à l'amont du ruisseau le Couillard</p> <p>⚠ Un manque de connaissance sur le type d'implantation et les lieux de rejets des différents plans d'eau exceptée pour les plus gros étangs.</p>	Ruisseau Le Couillard	Ruisseau Le Couillard	Possible	Réduire l'impact des plans d'eau <i>Acquisition de données complémentaires (implantation, impact,...)</i> <i>Initier la concertation avec les propriétaires pour une réduction de l'impact des plans d'eau.</i> <i>Améliorer la gestion générale des plans d'eau les plus impactant (débit, environnement, entretien).</i>	Qualité du milieu aquatique /Gestion quantitative
Espèces invasives	<p>⚠ Des secteurs encore préservés : présence d'écrevisses à pattes blanches</p> <p>⚠ Des réservoirs biologiques identifiés à préserver</p> <p>⚠ Une lutte organisée contre le ragondin et le rat musqué (F.D.G.D.O.N.)</p> <p>⚠ Une mobilisation des pouvoirs publics et des gestionnaires d'espaces. (Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels de Basse-Normandie),</p> <p>⚠ Des populations d'écrevisses du pacifique qui tendent à agrandir leur territoire.</p> <p>⚠ Présence de ragondins et de rats musqués</p> <p>⚠ Des berges fragilisées par les galeries ou terrains creusés par ces espèces.</p> <p>⚠ Des espèces invasives souvent introduites dans le milieu par l'homme, faute de connaissance ou de précaution suffisante.</p>	Masse d'eau Partie médiane de l'Udon, Ruisseau du Moulin Bernard et son affluent le Ruisseau de Coupigny Territoire du S.A.G.E.	AVERE	Limiter la création de plan d'eau en zone « vulnérable » Préserver et protéger les populations autochtones	<i>Etude d'incidence</i> <i>Plan de suivi des populations Atlas de la biodiversité Mettre en place des plans de gestion Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels de BN – Réseau de suivi des populations (flore invasive) Sensibiliser et informer les populations.</i> FDGDON et collectivités (ragondins, rats musqués) ONEMA (écrevise)	Qualité du milieu aquatique

ANALYSE DES USAGES

Usages	Atouts/Contraintes	Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre	Leviors d'action	Enjeux	
L'oisirs	Pêche	<p>(i) 3 A.A.P.M.A. en activités sur cette masse d'eau : Gaule Carrougienne, Gaule Ecubenne, Moulinet de Vieux Pont</p> <p>(:)) Un contexte piscicole jugé dégradé en 1998 en raison de problèmes de piérissement du bétail, et de la mauvaise hydromorphologie de nombreux secteurs de la masse d'eau (travaux hydrauliques hérités du passé).</p> <p>(ii) Un programme d'actions de préservation et de restauration de la qualité du cours d'eau doit être mis en place.</p> <p>(i) Un travail d'entretien et de restauration de la ripisylve à faire</p>	Masse d'eau	FAIBLE	<p>Maintenir l'usage pêche</p>	<p>Rédire les phénomènes de piérissement</p> <p>Améliorer la qualité des habitats piscicoles.</p> <p>Restaurer la qualité hydromorphologique</p> <p>Améliorer la continuité écologique.</p> <p>Natura 2000 (création d'abrevoirs ; arasement ou dérasement des ouvrages)</p> <p>Favoriser la mise en place du programme d'actions</p> <p>Gestion des conflits d'usages</p> <p>Mise en place de plan de gestion piscicole</p> <p>Enterrer, restaurer et implanter de la ripisylve</p> <p>Identifier un maître d'ouvrage</p>	<p>Qualité du milieu aquatique</p> <p>/ Maintien des usages</p>
	Kayak	Sans objet					Maintien des usages
	Autres	Sans objet					Maintien des usages
Touristique		<p>(:)) Un tourisme essentiellement orienté sur le patrimoine culturel et architectural ayant donc peu de pression directe sur l'eau et ses milieux.</p> <p>(ii) Une partie amont du bassin appartenant au territoire de compétence du P.N.R. Normandie-Maine susceptible de générer un attrait touristique et appui pédagogique en matière de préservation de l'environnement</p> <p>(:)) Un manque de sensibilisation à la préservation des milieux aquatiques pouvant entraîner des comportements « nuisibles » sur les milieux aquatiques</p>	Territoire du S.A.G.E.	NON	<p>Maintenir l'activité économique</p>	<p>Communication sur, sensibiliser aux milieux aquatiques.</p>	<p>Maintien des usages</p>

HR 298

H
R
2
9
8



HR 298
La Maire de sa source au confluent de l'Orne
Superficie : 59 km² ;
Linéaire principal : 16,04 km

DESCRIPTION DE LA MASSE D'EAU :

- Zone de transition entre la plaine agricole et les reliefs de la zone bocagère ;
- Zone bocagère où domine la prairie en alternance avec de zones de cultures, tout le long du cours d'eau ;
- Des aménagements fonciers ruraux (ex remembrement) sur les 2 plus grosses communes du bassin entre 1950 et 1960 pour Rânes et entre 1980 et 1995 pour Lougé sur Maire ;
- Un territoire très rural avec une faible densité de population. Les communes ont majoritairement moins de 200 habitants sauf Rânes et Lougé sur Maire (respectivement >2 000 et >500 habitants). Cette population est essentiellement localisée à proximité des principaux axes de communication (Rânes/Putanges-Pont Ecrépin et Rânes/Ecouché) et tend à augmenter ;
- Un territoire traversé par un réseau routier ancien ;
- Une économie locale majoritairement agricole, avec une activité artisanale localisée sur les gros bourgs.

Enjeux fixés par la D.C.E. sur l'atteinte du « Bon état » :

Biologique et physicochimique	2015	Chimique (micropolluants DCE)	2015	Global	2015

Facteurs limitant l'atteinte du « bon état » : Mobilisation d'une maîtrise d'ouvrage adaptée pour l'entretien du cours d'eau et de ses affluents.

Réglementations spécifiques à la masse d'eau :

- *P.P.R.i. Haute vallée de l'Orne* : Cours principal de la Maire dans sa partie aval (commune de Batilly) ;
- *Sites classés et inscrits* : sans objets sur cette masse d'eau ;
- *Zone vulnérable et Z.P.P.N.* : Zone vulnérable sur l'ensemble du territoire du S.A.G.E. ;
- *Z.N.I.E.F.F. de type 1* : La Maire et ses affluents - 00810021 ;
- *Z.N.I.E.F.F. de type 2* : Vallée de l'Orne – 00810000 ;
- *Natura 2000* : Haute Vallée de l'Orne et ses affluents sur le cours principal et ses affluents ;
- *Arrêté de biotope* : sans objet sur cette masse d'eau ;
- *Réservoirs biologiques* : sans objet sur cette masse d'eau ;
- *Espaces Naturels Sensibles* : sans objet sur cette masse d'eau ;

QUALITE DU COURS D'EAU :

- Un cours d'eau peu anthropisé
- Une station de mesure de la qualité depuis 2007.
- Une qualité générale plutôt moyenne sur le paramètre matière organique.
- Une bonne qualité pour le paramètre matière azotée.
- Une qualité moyenne sur le paramètre nitrates.



Une qualité biologique bonne (I.B.G.N.) à moyenne (I.B.D.) révélant une pollution moyenne ou une forte eutrophisation.



Un mauvais état chimique (par modélisation) lié à l'occupation du sol.



Pas « d'information de terrain » sur l'état chimique.

ZONES HUMIDES :



Une surface potentielle de territoires humides (corridors) de 41% environ bien répartie sur l'ensemble de masse d'eau.



Un pourcentage de zones humides de 6% de la surface de la masse d'eau

GESTION QUANTITATIVE :

Inondation :



Des inondations d'amplitude limitée, principalement localisées sur la zone de confluence avec l'Orne et d'une durée brève.



Dernière crue historique : 1995 localisée sur la zone de confluence avec l'Orne.



Des zones naturelles d'expansion de crue à préserver.



Des inondations identifiées comme :

- ayant un impact jugé positif pour le maintien des frayères et la préservation des populations aquatiques ;
- ayant un impact jugé négatif lorsqu'elles touchent les biens et les personnes y compris les zones de cultures.



Un P.P.R.I. en cours d'élaboration (validation prévue en 2011) permettant de réglementer les zones de construction afin de réduire la vulnérabilité des personnes et des biens sur la zone de confluence avec l'Orne.

Etiage :



Des débits corrélés avec les épisodes pluvieux.



Une capacité moyenne (sauf tête de bassin) à résister aux sécheresses climatiques.



Une réduction des territoires humides susceptibles de participer au soutien des débits d'étiage.

USAGES IDENTIFIÉS :

- Alimentation en eau potable (prélèvement privé uniquement) ;
- Assainissement des eaux usées domestiques ;
- Pêche de loisir (associative et privée) : Gaule Ecubéenne et étangs de pêche ;
- Agriculture ;
- Artisanat.

MAITRISE D'OUVRAGE CONNUE SUR LE TERRITOIRE :

Cf. annexe 1 du rapport « Diagnostic – Note de Synthèse »

ANALYSE DES PRESSIONS

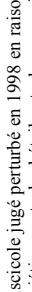
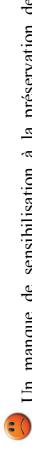
Pressions	Atouts/Contraintes	Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre	Leviors d'action	Enjeux
Rejets	<p>potable.</p> <p>⚠️ Très peu d'information sur les volumes prélevés propres à ces activités.</p> <p>⚠️ Rejets majoritairement dans le réseau d'assainissement collectif, lorsqu'il existe.</p> <p>⚠️ Une activité artisanale essentiellement localisée sur les gros bourgs.</p> <p>⚠️ Un manque de connaissance sur la qualité des rejets et les volumes rejetés dans le réseau.</p> <p>⚠️ Peu de convention avec la collectivité gestionnaire de l'assainissement collectif.</p>				Maitriser la qualité des rejets de l'artisanat dans le réseau d'assainissement collectif	A.E.P.
Agricole	<p>Prélèvements (majoritairement sur les eaux souterraines)</p>	<p>Ensemble de la masse d'eau</p> <p>Territoire du S.A.G.E.</p>	FAIBLE	<p>Identifier l'impact des prélevements sur la ressource en eau (eau superficielle, eau souterraine)</p>	<p>Acquisition de connaissances sur les volumes prélevés en eau souterraine et sur l'abreuvement du bétail au cours d'eau en vue de limiter le pénitement des berges</p>	Gestion Qualité du milieu aquatique
Rejets	<p>Des prélèvements essentiellement destinés à l'abreuvement du bétail.</p> <p>⚠️ Un impact sur la ressource très difficile à estimer faute d'informations précises.</p>	<p>Ensemble de la masse d'eau</p> <p>Territoire du S.A.G.E.</p>	POSSIBLE	<p>Réduire les pollutions ponctuelles et diffuses.</p> <p>Réduire les transferts par ruissellement.</p>	<p>PAC, BCAE, CG61 (haies), Qualité des eaux souterraines</p> <p>Trame verte et bleue</p> <p>MAE, MAEt (vers une limitation voire une suppression de la fertilisation et une réduction du changement à l'ha)</p>	
Occupation du sol	<p>⚠️ Une zone forestière en amont du bassin</p> <p>⚠️ Des surfaces en herbe (40 à 50% de S.T.H.) et des cultures fourragères dominantes surtout en rive droite.</p> <p>⚠️ Peu de surface remembée d'où un cours d'eau peu marqué par les travaux de rectification et de recalibrage.</p> <p>⚠️ L'existence d'arrêté de protection de biotope interdisant le recalibrage et limitant les impacts des travaux sur la ripisylve sur le linéaire concerné.</p> <p>⚠️ Des arrêtés de protection de biotope en cours d'actualisation ou de révision modifiant les contraintes notamment vis-à-vis des haies.</p> <p>⚠️ Des pratiques culturales favorisant les phénomènes de pollution par les nitrates (même si les rejets urbains peuvent contribuer à ce phénomène de pollution) et les pesticides avec des pics de concentration en nitrate en automne et en hiver.</p>	<p>Bois de Rânes</p> <p>Massé d'eau</p>	AVERE	<p>Maintenir les surfaces en herbe</p>	<p>Maintenir le maillage bocager</p> <p>Amélioration des connaissances</p>	<p>Qualité du milieu aquatique / Qualité des eaux souterraines / Gestion quantitative</p> <p>MAE, MAEt (favoriser la remise en herbe ; favoriser le maintien des haies ; favoriser le maintien des mares)</p>

ANALYSE DES PRESSIONS

Pressions	Atouts/Contraintes	Analyse des Pressions				Enjeux
		Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre	Leviers d'action	
Typologie des exploitations et pratiques agricoles	<p>Des parcelles susceptibles d'être drainées pour répondre à des besoins de productivité au détriment des zones humides.</p> <p>Des mesures agri-environnementales spécifiques à l'eau qui peinent à se mettre en place.</p> <p>Les exploitations de types polyculture élevage dominent avec un élevage (essentiellement de bovins)</p> <p>Des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement.</p> <p>Un élevage bovin en extensification</p> <p>Une majorité d'exploitation d'une taille moyenne < à 50 ha sur le canton de Briouze (zone intermédiaire de la masse d'eau)</p> <p>Une part de plus en plus importante consacrée aux cultures au détriment des prairies permanentes et du maillage bocager.</p> <p>Gestion des effluents encore trop souvent responsable des concentrations en nitrates dans les eaux de surface et les eaux souterraines.</p>	POSSIBLE	Réduction des pollutions phytosanitaires	Maintenir l'économie agricole	MAE, MAE _I Restauration du bocage maillage	ECCOPHYTO 2018 ; Réduction des substances dangereuses / Qualité du milieu aquatique
Hydraulique	Ouvrages	Massé d'eau	FAIBLE	Localiser, identifier l'état, le fonctionnement et les usages associés aux ouvrages	Améliorer la gestion des effluents (animaux et domestiques (boues))	Acquisition de connaissances sur la localisation, l'état, le fonctionnement et les usages des ouvrages.
Travaux hydrauliques		Massé d'eau	FAIBLE	Rétablissement la continuité écologique	Promouvoir des actions adaptées aux enjeux pour chaque ouvrage identifié.	Préconisation possible DOCOB Natura 2000 pour un arrasement ou déversement des ouvrages.
		Territoire du SAGE	AVERE	Favoriser une gestion coordonnée des ouvrages hydrauliques à l'échelle du SAGE	Etude d'incidence	Améliorer les connaissances sur l'état hydromorphologique
				Restaurer l'hydromorphologie.		Qualité du milieu aquatique / Gestion quantitative

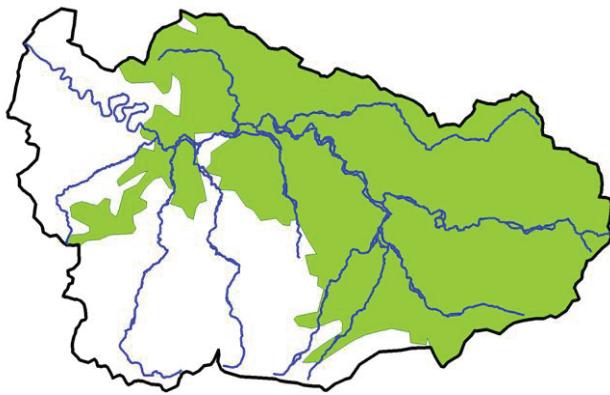
Pressions	Atouts/Contraintes	ANALYSE DES PRESSIONS				Enjeux
		Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre	Leviens d'action	
Plans d'eau	<p>Plans d'eau</p> <p>“(+) Une vulnérabilité moyenne de la masse d'eau au cumul des plans d'eau</p> <p>(-) Un nombre élevé de plans d'eau inférieurs à 1000 m², mais aussi une bonne proportion de plans d'eau compris entre 1000 et 5000 m².</p> <p>(-) 1 plan d'eau d'une superficie supérieure à 10 000 m²</p> <p>(-) Un manque de connaissance sur le type d'implantation et les lieux de rejets des différents plans d'eau exceptée pour les plus gros étangs.</p>	POSSIBLE	Réduire l'impact des plans d'eau	Acquisition de données complémentaires (implantation, impact,...)	Qualité du milieu aquatique (Gestion quantitative)	
Espèces invasives	<p>Des secteurs encore préservés : présence d'écrevisses à pattes blanches ? Présence de la Loutre</p> <p>Une lutte organisée contre le ragondin et le rat musqué (F.D.G.D.O.N.).</p> <p>Une mobilisation des pouvoirs publics et des gestionnaires d'espaces. (Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels de Basse-Normandie).</p> <p>Des populations d'écrevisses du pacifique qui tendent à agrandir leur territoire.</p> <p>Présence de ragondins et de rats musqués</p> <p>Des berges fragilisées par les galeries ou terriers creusés par ces espèces.</p> <p>Des espèces invasives souvent introduites dans le milieu par l'homme, faute de connaissance ou de précaution suffisante.</p>	<p>Massé d'eau</p> <p>Territoire du S.A.G.E.</p> <p>Territoire du S.A.G.E.</p> <p>Circonscrire le développement des populations</p> <p>Réduire les populations</p> <p>Lutter contre l'introduction de nouvelles espèces sur le territoire du S.A.G.E.</p>	<p>AVERE</p> <p>Mettre en place des plans de gestion</p> <p>Consevoiratoire Fédératif des Espaces Naturels de BN – Réseau de suivi des populations (flore invasive) Sensibiliser et informer les populations. FDGDON et collectivités (ragondins, rats musqués ; ONEMA (écrevise)</p> <p>Atlas de la biodiversité (Grenelle 2)</p> <p>Information, communication</p>	<p>Plan de suivi des populations autochtones</p> <p>Plan de suivi des populations</p>	Qualité du milieu aquatique	

ANALYSE DES USAGES

Usages	Atouts/Contraintes	Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre	Leviers d'action	Enjeux
Loisirs	<p>Pêche</p> <p> 1 A.A.P.M.A. en activité sur cette masse d'eau : Gaule Ecubéenne.</p> <p> Un contexte piscicole jugé perturbé en 1998 en raison de problèmes de piétement du bétail, et de mauvais entretien de la ripisylve (problème d'embâcles).</p> <p> 1 moulin jugé non franchissable pour les poissons</p>	<p>Masse d'eau</p> <p>FAIBLE</p>	<p>Maintenir l'usage pêche</p>	<p>Maintenir l'usage pêche</p>	<p><i>Améliorer la qualité des habitats piscicoles.</i></p> <p><i>Natura 2000 (création d'abreuvoirs ; arasement ou dérasement des ouvrages)</i></p> <p><i>Réduire les phénomènes de piétement</i></p> <p><i>Identification d'un maître d'ouvrage</i></p> <p><i>Entretenir, restaurer, planter de la ripisylve</i></p> <p><i>Améliorer la continuité écologique.</i></p> <p><i>Mise en place de plans de gestion piscicoles</i></p>	<p>Maintien des usages</p>
Touristique	<p>Kayak</p> <p>Autres</p> <p> Un tourisme essentiellement orienté sur le patrimoine culturel et architectural ayant donc peu de pression directe sur l'eau et ses milieux.</p> <p> Un circuit attelagé sur l'anse du bassin, mais peu voire pas de circuits de randonnée.</p> <p> Un manque de sensibilisation à la préservation des milieux aquatiques pouvant entraîner des comportements « nuisibles » sur les milieux aquatiques</p>	<p>Sans objet</p> <p>Sans objet</p> <p>Territoire du S.A.G.E.</p> <p>Masse d'eau</p>	<p>NON</p>	<p>Maintenir l'activité économique</p>	<p><i>Maintenir l'activité</i></p> <p><i>Communiquer sur, sensibiliser aux milieux aquatiques.</i></p>	<p>Maintien des usages</p>

3
3
0
8

3308



3308

Bathonien Bajocien Plaine de Caen et du Bessin

DESCRIPTION DE LA MASSE D'EAU :

- Masse d'eau souterraine d'une superficie totale de 6 565 km² dont 3 258 à l'affleurement.
- Comprend la plaine de Caen, se prolonge sur le littoral jusqu'à l'Isthme du Cotentin et remonte jusqu'au pied du Massif armoricain.
- Couvre presque 60% du territoire du SAGE (environ 596 km²), mais le SAGE ne correspond qu'à 9 % de la totalité de cette masse d'eau.
- Une forte vulnérabilité à la pollution des aquifères libres.
- Ressource en eau potable la plus importante de Basse-Normandie, de l'ensemble du bassin de l'Orne et du territoire du SAGE.
- Fait l'objet d'un classement par décret en Zone de Répartition des Eaux (Z.R.E.) dans l'objectif de contribuer au bon état quantitatif.

Enjeux fixé par la DCE sur l'atteinte du « Bon état » :

Quantitatif	2015	Chimique	2027	Global	2027
Justification du report de délai : coût disproportionné ; temps de récupération du milieu ; technique.					

Facteurs limitant l'atteinte du « bon état » : une activité économique principalement agricole, avec une zone de plaine occupée par les grandes cultures avec des techniques culturales et un contexte socio-économique limitant la réduction des fuites en nitrates et des contaminations par les pesticides.

Caractéristiques hydrogéologiques : aquifère au volume important, d'où une inertie du système (temps de renouvellement important de la nappe).

Points particuliers : Masse d'eau dont les enjeux dépassent largement le territoire du SAGE.

Réglementations spécifiques à la masse d'eau :

- Décret n°2003.869 du 11 septembre 2003 : Classement en Zone de Répartition des Eaux (Z.R.E.) dans l'objectif de contribuer au bon état quantitatif.
- Directive Nitrates : classement en Zone Vulnérable de la presque totalité du territoire du SAGE et classement en Zone de Protection Prioritaire Nitrates des bassins d'alimentation de captage des communes de Commeaux, de Sées, d'Argentan et de Mortrée.

QUALITE DE LA MASSE D'EAU



Une qualité chimique généralement médiocre du fait des concentrations en nitrates dépassant les normes de qualité sur une grande partie de la masse d'eau et de la présence de pesticides.



Un état quantitatif satisfaisant malgré l'existence de déséquilibres locaux (hors territoire du SAGE).

ZONES HUMIDES :

- Une surface potentielle de territoires humides, en interaction avec la masse d'eau souterraine du Bajo-bathonien dans les zones d'affleurement.
- Des superficies de zones humides en régression du fait de leur assèchement par l'homme notamment sur les zones de grandes cultures.

GESTION QUANTITATIVE :

Inondation :

- Des inondations par remontée de nappe localisées au niveau du lit majeur des cours d'eau (Orne, Don, aval de l'Ure, Sennevière, Houay, Baize), contribuant aux phénomènes d'inondation par débordement de cours d'eau.

Etiage :

- Participe de façon localisée au soutien des débits d'étiage.

USAGES IDENTIFIES :

- Alimentation en eau potable ;
- Agriculture ;
- Industrie et artisanat.

MAITRISE D'OUVRAGE COMPETENTE CONNUE :

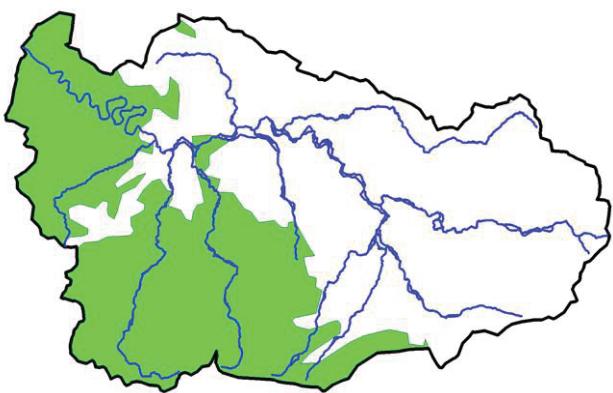
Cf. annexe 1 du rapport « Diagnostic – Note de Synthèse »

ANALYSE DES PRESSIONS

Pressions	Atouts/Contraintes	Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre	Levers d'action	Ejeux
Domestique	<ul style="list-style-type: none"> o Des forages captant pour la majorité l'aquifère des calcaires du Bathonien. o Quelques sources dans la craie du Cénomanien. o Une ressource en eau abondante, mais des unités de production pas toujours sécurisées. o Des rendements globalement satisfaisants o 2 structures au rendement insuffisant en raison de la longueur des canalisations pour satisfaire le besoin sur certains secteurs. o Des démarches de périmètre de protection de captage encore en cours d'élaboration o Une qualité d'eau brute présentant des concentrations en nitrates encore élevées pour certains forages avec parfois la présence de pesticides o Une consommation globale à l'échelle du département relativement stable (123 à 133 m³/an par abonné) o Beaucoup trop de structures de distribution avec des ventes en chaîne. 	<p><i>Argentan, SMPVO, Sées, Le Merlerault, Amnéchères Silly en Gouffern</i></p> <p><i>Merlerault, Alménachères</i></p>	<p>Favoriser la mise en œuvre des objectifs du Schéma Départemental de Gestion de l'Eau</p>	<ul style="list-style-type: none"> - poursuivre la réalisation des périmètres de protection de captage ; - Améliorer le rendement de certains réseaux de distribution ; - sécuriser certaines structures de production (Alménachères, SMPVO) ; engager une réflexion globale et durable sur la préservation de la ressource en commentant par les captages jugés prioritaires (BAC prioritaire Grenelle et SDAGE) ; - rationaliser les structures de production et de distribution ; intégrer la notion de gestion et d'optimisation de la ressource ; - lancer les prospections complémentaires jugées nécessaires. - Gestion collective des prélevements sur la ZRE 	Gestion quantitative/Qualité de l'AEP / Qualité des eaux souterraines	
A.E.P.	<ul style="list-style-type: none"> o Des forages captant pour la majorité l'aquifère des calcaires du Bathonien. o Quelques sources dans la craie du Cénomanien. o Une ressource en eau abondante, mais des unités de production pas toujours sécurisées. o Des rendements globalement satisfaisants o 2 structures au rendement insuffisant en raison de la longueur des canalisations pour satisfaire le besoin sur certains secteurs. o Des démarches de périmètre de protection de captage encore en cours d'élaboration o Une qualité d'eau brute présentant des concentrations en nitrates encore élevées pour certains forages avec parfois la présence de pesticides o Une consommation globale à l'échelle du département relativement stable (123 à 133 m³/an par abonné) o Beaucoup trop de structures de distribution avec des ventes en chaîne. 	<p><i>Argentan Nord et Sées pour partie</i></p> <p><i>Argentan Nord et Sées (mais amélioration)</i></p>	<p>Réduire les concentrations en nitrates et en pesticides</p>	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition de connaissances sur les phénomènes de lessivage Mise en œuvre de programme de réduction des ces pollutions sur les territoires prioritaires (BAC prioritaire Grenelle et SDAGE) Favoriser la mise en place d'actions preventives sur les forages de Si Roch 	<p>Qualité de l'AEP</p>	
Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> o Pas de système d'infiltration pour les eaux résiduaires o En règle générale, les boues issues de l'épuration des eaux usées sont valorisées en agriculture 			<p>« Identifier » l'impact des prélevements sur les eaux de surface</p> <p>Acquisition de connaissances</p>		
Urbaine	<p>Démographie</p> <ul style="list-style-type: none"> o Une stagnation de la population à l'échelle du département entre 1999 et 2006, malgré quelques disparités géographiques o Des documents d'urbanisme réalisés sur les plus gros bourgs, mais encore trop de communes sans document d'urbanisme. 			<p>Limiter les pollutions liées à l'assainissement</p> <p>Favoriser la valorisation agronomique des boues dans le respect des bonnes pratiques agri-environnementales de façon à ne pas contribuer au risque de pollution diffuse (appliquer l'équilibre du phosphore sur les plans d'épandage)</p>	<p>Favoriser les diagnostics réseau et la mise en œuvre des programmes de travaux.</p>	Qualité de l'AEP
Document d'urbanisme et projet d'aménagement				<p>Mettre en adéquation les besoins-résources avec les projets d'aménagement.</p> <p>Réduire les phénomènes de ruissellement</p>	<p>Favoriser l'émergence d'un schéma directeur pour les eaux pluviales</p>	Gestion quantitative/Qualité de l'AEP
Infrastructures de communication	<ul style="list-style-type: none"> o Un réseau routier majoritairement ancien sans bassin de rétention des eaux de ruissellement o Respect la charte « phytosanitaire » par les agences routières du CG161 o Lancement de quelques communes dans la charte « phytosanitaire » o Un réseau routier plus récent (A28, A88) qui prend en compte la problématique de ruissellement et de traitement des eaux o Une voie ferrée dont l'entretien engendre l'utilisation de phytosanitaire 			<p>Limiter les pollutions phytosanitaires par les collectivités et le RFF.</p> <p>Poursuivre la réduction de l'utilisation des pesticides dans l'entretien du réseau routier</p>		Qualité de l'AEP/quantitative
Prélèvements soumis à redevance	<ul style="list-style-type: none"> o 3 forages identifiés, mais aucun prélevement depuis 2005. 			Argentan		Gestion quantitative

3502

3
5
0
2



3502

Socle du bassin versant de l'Orne et de la Seulles

DESCRIPTION DE LA MASSE D'EAU :

- Masse d'eau souterraine d'une superficie totale de 1 973 km² dont 403 km² sur le territoire du SAGE
- Recouvre les régions géographiques de la Forêt d'Ecouves et des Collines de Normandie, au pied du Massif Armorican.
- Couvre presque 40% du territoire du SAGE (environ 403 km²), mais le SAGE ne correspond qu'à 20 % de la totalité de cette masse d'eau.
- Des aquifères généralement libre, assez proche de la surface et de faible profondeur, localement captif.
- Ressource en eau potable localisée (peu de points de prélèvement sur le territoire du SAGE).
- Une connaissance du fonctionnement de cette masse d'eau imparfaite, nécessitant des données plus approfondies dans d'un point de vue qualitatif que quantitatif.

Enjeux fixé par la DCE sur l'atteinte du « Bon état » :

Quantitatif	2015	Chimique	2015	Global	2015

Facteurs limitant l'atteinte du « bon état » : une activité économique principalement agricole dont les pratiques liées au contexte socio-économique favorise la pollution de la ressource par les nitrates et les pesticides.

Points particuliers : Masse d'eau, dont les enjeux dépassent largement le territoire du SAGE.

Réglementations spécifiques à la masse d'eau :

- Directive Nitrates : classement en Zone Vulnérable de la presque totalité du territoire du SAGE.

QUALITE DE LA MASSE D'EAU

- Une qualité chimique médiocre essentiellement du fait de concentrations en nitrates importantes et à une contamination plus légère par les pesticides.
- Un état quantitatif satisfaisant au regard des prélèvements actuels effectués sur cette masse d'eau.
- Une connaissance des caractéristiques de la masse d'eau à améliorer

ZONES HUMIDES :

- Une surface potentielle de territoires humides, en interaction avec les parties « libre » de la masse d'eau souterraine.
- Des surfaces en zones humides qui tendent à régresser en raison de leur assèchement par l'homme, souvent liée à l'activité agricole.

GESTION QUANTITATIVE :**Inondation :**

Pas d'inondation pas remontée de nappe

Etiage :

Compte tenu du contexte géologique, cette masse d'eau participe peu au soutien des étiages des cours d'eau

USAGES IDENTIFIES :

- Alimentation en eau potable ;
- Agriculture ;

MAITRISE D'OUVRAGE COMPETENTE CONNUE :

Cf. annexe 1 du rapport « Diagnostic – Note de Synthèse »

ANALYSE DES PRESSIONS

Pressions	Atouts/Contraintes	Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre	Leviens d'action	Enjeux
Domestique	A.E.P.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Des sources captant pour la majorité les aquifères des grès armoricain et des grès feldspathiques. ○ Des unités de production pas toujours sécurisées. ○ Des rendements globalement satisfaisants. ○ Des démarches de périmètre de protection de captage encore en cours d'élaboration ○ Une qualité d'eau brute présentant des concentrations en nitrates généralement inférieures à 15 mg/L ○ Une consommation globale à l'échelle du département relativement stable (123 à 133 m³/an par abonné). 	Syndicat du Val d'Ecouves Syndicat de St Sauveur de Carrouges	Favoriser la mise en œuvre des objectifs du Schéma Départementale de Gestion de l'Eau	<ul style="list-style-type: none"> - Pursuivre la réalisation des périmètres de protection de captage ; - Améliorer le rendement de certains réseaux de distribution ; - sécuriser les structures de production ; engager une réflexion globale et durable sur la préservation de la ressource. - Acquisition de connaissances sur les phénomènes de lessivages - Élaborer et mettre en oeuvre des programmes de réduction des pollutions sur les territoires à risques 	Gestion quantitative/ Qualité de l'AEP/ Qualité des eaux souterraines
	Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sans objet 				
Urbaine	Démographie	<ul style="list-style-type: none"> ○ Une stagnation de la population à l'échelle du département entre 1999 et 2006, malgré quelques disparités géographiques. 				
	Document d'urbanisme et projet d'aménagement	<ul style="list-style-type: none"> ○ Des documents d'urbanisme réalisés sur les plus gros bourgs, mais encore trop de communes sans document d'urbanisme d'où une absence de programmation de la politique d'aménagement 		<ul style="list-style-type: none"> Mettre en adéquation les besoins-ressources avec les projets d'aménagement Réduire les phénomènes de ruissellement 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'émergence d'un schéma directeur pour les eaux pluviales 	Gestion quantitative/ Qualité de l'AEP
	Infrastructures de communication	<ul style="list-style-type: none"> ○ Un réseau routier majoritairement ancien sans bassin de rétention des eaux de ruissellement ○ Un réseau routier plus récent (A28, A88) qui prend en compte la problématique de ruissellement et de traitement des eaux ○ Une voie ferrée dont l'entretien engendre l'utilisation de phytosanitaire 		<ul style="list-style-type: none"> Limiter les pollutions phytosanitaires par les collectivités, le RFF 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la mise en place du bassin de rétention dans le cadre de la mise en œuvre de travaux (ancien réseau) - Maintien et promotion des actions de réduction des volumes et du nombre de produits utilisés. 	Gestion quantitative/ Qualité de l'AEP
Industrielle	Prélèvements soumis à redevance	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sans objet 				
	Rejets soumis à redevance	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sans objet 				
Artisanale	Prélèvements	<ul style="list-style-type: none"> ○ sans objet 				
	Rejets	<ul style="list-style-type: none"> ○ sans objet 				
Agricole	Prélèvements (majoritairement sur les eaux souterraines)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Des prélevements essentiellement destinés à l'abreuvement du bétail (un peu d'usage domestique et un peu d'irrigation) mais dans de faible volume ○ Un manque d'information précis sur le nombre de point de prélèvement et les volumes prélevés, d'où un impact sur la ressource très difficile à estimer. 		<ul style="list-style-type: none"> Identifier l'impact sur la ressource en eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la connaissance 	Gestion quantitative
	Rejets	<ul style="list-style-type: none"> ○ Des bâtiments d'élevage pour la plupart aux normes, d'où une meilleure gestion des effluents d'élevage et un stockage réglementé des produits chimiques. ○ Des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement, mais une activité majoritairement responsable des pollutions diffusées par les fertilisants 		<ul style="list-style-type: none"> - Réduire les pollutions ponctuelles et diffuses 	<ul style="list-style-type: none"> - P.A.C, B.C.I.E, M.A.E, M.A.EI C.G.I (haies) - Réduction des apports en fertilisants par le renforcement des bonnes pratiques agricoles (P.T.A.P) 	Qualité de l'AEP/ Qualité des eaux souterraines

ANALYSE DES PRESSIONS

Pressions	Atouts/Contraintes	Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre	Leviers d'action	Enjeux
	<ul style="list-style-type: none"> et les pesticides. o Des pollutions ponctuelles essentiellement liées aux élevages. 					
Occupation du sol	<ul style="list-style-type: none"> o Une augmentation des surfaces en culture au détriment des prairies prioritairement sur des zones correspondant aux parties libres de l'aquifère, d'où une vulnérabilité accrue de l'aquifère aux pollutions par les nitrates et les pesticides. o Une réduction des surfaces en zone humide susceptible de filtrer les polluants. 				<p>Réduire les phénomènes de transfert par érosion et ruissellement</p>	
Typologie des exploitations et pratiques agricoles	<ul style="list-style-type: none"> o Des exploitations de type polyculture élevage qui tendent à s'agrandir, favorisant les cultures et les pratiques intensives. 					
Hydraulique	Ouvrages	<ul style="list-style-type: none"> o Sans objet 				
	Plans d'eau	<ul style="list-style-type: none"> o Sans objet 				
Espèces invasives		<ul style="list-style-type: none"> o Sans objet 				

ANALYSE DES USAGES

Usages	Atouts/Contraintes	Localisation	Interaction avec les autres masses d'eau	Objectifs à atteindre	Leviers d'action	Enjeux
Loisirs	<ul style="list-style-type: none"> Pêche o Sans objet Kayak o Sans objet Autres o Sans objet 					
Touristique						
Espèces invasives						